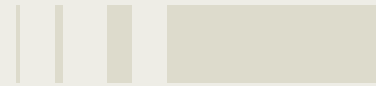




Montréal en action

RAPPORT ANNUEL 2005



Préparé par la Direction
de la comptabilité et du
contrôle financier du
Service des finances

MESSAGE DU MAIRE ET DU PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF

Chères Montréalaises,
Chers Montréalais,

Montréal bénéficie d'une vitalité économique et d'une qualité de vie incomparables qui font l'envie des grandes métropoles d'Amérique. Une ville ouverte sur le monde, fière de ses atouts et qui sait tirer profit du dynamisme des gens qui y vivent. Notre administration y contribue tous les jours en assumant le leadership nécessaire pour offrir les services qui touchent directement la qualité de vie des citoyennes et des citoyens. Il nous incombe de poursuivre dans cette voie, de manière à consolider nos acquis et à exploiter les richesses de notre ville pour continuer de la faire progresser.

L'année 2005 a été riche en activités de toutes sortes. En plus d'être l'hôte des Championnats mondiaux de sports aquatiques, Montréal a aussi été la capitale mondiale du livre 2005-2006, un événement qui coïncidait avec l'inauguration tant attendue de la Grande bibliothèque du Québec, en plein cœur du Quartier latin.

L'administration municipale a aussi fait un nombre important de gestes et d'actions au cours de la dernière année. En matière environnementale, nous avons notamment adopté le premier *Plan stratégique de développement durable*, la *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels* ainsi que la *Politique de l'arbre*. Nous avons aussi contribué à l'amélioration du cadre de vie par la mise en œuvre de la *Politique du patrimoine* et de la *Politique de développement culturel*, et par l'adoption de la *Charte montréalaise des droits et responsabilités*, un outil indispensable pour construire un avenir basé sur des valeurs d'ouverture et de solidarité. Ces règles désormais édictées permettent d'établir un cadre solide dont la Ville se servira dans la réalisation de ces projets dès 2006.

Certes, il reste encore beaucoup de travail à accomplir, car 2006 nous réserve également plusieurs défis. Nous avons pris la décision, par exemple, de faire de la propreté de notre ville un enjeu prioritaire et mis sur pied des brigades pour y parvenir. La réfection de nos rues fera également l'objet d'une attention particulière, car plusieurs tronçons nécessitent des travaux immédiats et importants. Nous entendons aussi instaurer un service téléphonique, le 3-1-1, disponible 24 heures sur 24 pour répondre aux besoins des citoyennes et des citoyens.

La lutte contre la pauvreté et l'exclusion de même que la question du logement social sont des enjeux cruciaux qui demeureront au centre de nos préoccupations. C'est d'ailleurs dans cette optique que nous avons fait inscrire dans le *Plan d'urbanisme* l'objectif de s'assurer que 30% des logements construits à Montréal sont abordables. L'un des principaux outils pour atteindre cet objectif sera évidemment la *Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels*, adoptée en août dernier.

La question du développement de nos services de transport collectif sera également au cœur des priorités de la Ville, puisqu'il s'agit d'un enjeu majeur, tant d'un point de vue écologique qu'économique ou social. Nous mettrons aussi tous les efforts nécessaires pour conclure, dès 2006, un pacte fiscal satisfaisant avec le gouvernement du Québec.

Enfin, grâce au plan stratégique **Imaginer • Réaliser Montréal 2025 • Un monde de créativité et de possibilités**, Montréal dispose maintenant d'un plan d'avenir ambitieux auquel tous sont appelés à contribuer afin de faire en sorte que, d'ici 2025, Montréal se hisse parmi les métropoles qui affichent le meilleur niveau de vie et la meilleure qualité de vie en Amérique. Nous poursuivrons notre travail en 2006 avec la même énergie et la même détermination pour faire de notre grande ville, une ville dont nous sommes tous fiers.

Le maire,



Gérald Tremblay

Le président du comité exécutif,



Frank Zampino, FCA

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DU TRÉSORIER

Mesdames,
Messieurs,

Formée depuis 2002 des 27 arrondissements de l'île, la Ville de Montréal a dû, en 2005, préparer la transition vers la mise en place de la nouvelle organisation municipale maintenant en vigueur depuis janvier 2006. Ce nouveau modèle de gouvernance prend dorénavant appui sur les responsabilités de Montréal, comme ville centre, de gérer des services communs pour l'ensemble des citoyens de l'île, c'est-à-dire sur le territoire de l'agglomération comprenant les 19 arrondissements montréalais et les 15 villes maintenant reconstituées.

Organisation qui s'adapte et se modernise constamment, la Ville de Montréal a sans cesse cherché à répondre aux besoins des Montréalaises et des Montréalais en 2005, et ce, sans jamais négliger la prestation de ses services courants. Le soutien de notre administration, consacré au dynamisme économique de Montréal, moteur de la région métropolitaine, et à la qualité de vie de ses citoyens, s'est manifesté par un ensemble de politiques et de stratégies maintenant en vigueur, auxquelles ont contribué nombre de nos employés. Parmi les plus importantes, mentionnons la *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*, le premier *Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*, la *Stratégie de développement économique*, la *Politique du patrimoine*, la *Politique de développement culturel* ainsi que la *Politique de l'arbre*.

En 2006, ces réalisations guideront les orientations et les objectifs de travail de notre plan d'affaires. La qualité et l'efficacité des services offerts à la population, dans un esprit de gestion responsable des fonds publics, constituent d'ailleurs la toile de fond de ce plan.

Ainsi, pour assurer un milieu de vie exceptionnel à la population, nous consacrerons nos énergies sur des dossiers majeurs tels que la réhabilitation des infrastructures routières, l'adoption d'un plan stratégique de transport, la mise aux normes des usines de production d'eau potable et de traitement des eaux usées, la mise en place de brigades de propreté, ainsi que l'amélioration de la sécurité routière, piétonne et nautique.

Enfin, dans une approche de gestion responsable, nous poursuivrons les efforts de développement de nouvelles sources de revenus et de partenariat avec les autres paliers de gouvernement. Nous entrevoyons d'intensifier notre travail dans les dossiers notamment du programme d'accès à l'égalité en emploi en vue d'augmenter la représentation des groupes de personnes les plus sous-représentées au sein de l'organisation, et nous mettrons en œuvre des mécanismes d'identification et des mesures de dotation pour préparer la relève dans certains secteurs d'emploi.

Pour réaliser nos ambitions et optimiser nos investissements, l'approche de gestion par projets et par programmes est une avenue incontournable. Ainsi, nous pourrions suivre l'évolution de nos projets, en mesurer les impacts dès la période de planification, évaluer et exercer un contrôle de leurs coûts et en mesurer la performance.

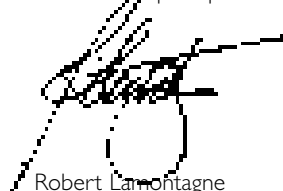
Nous devons ensemble relever le défi de réaliser ces nombreuses transformations avec enthousiasme, dans le respect des efforts de tous, en gardant toujours à l'esprit que notre raison d'être est d'offrir de meilleurs services à tous les citoyens.

Le directeur général,



Robert Abdallah

Le directeur principal du Service des finances et trésorier;



Robert Lamontagne

Montréal en action





TABLE DES MATIÈRES

6 . . .	VISAGE DE MONTRÉAL
8 . . .	UNE VISION, UN PLAN D'ACTION, UNE GESTION RESPONSABLE
9 . . .	UNE MISSION, DES VALEURS
10 . . .	À L'ÉCHELLE DU MONDE
14 . . .	LE CITOYEN AU CŒUR DE NOS ACTIVITÉS
16 . . .	EAU, ROUTES ET TRANSPORT : BÂTIR L'AVENIR
18 . . .	VERS UNE ÉCONOMIE QUI CHERCHE ET INNOVE
22 . . .	À CHACUN SON TOIT
24 . . .	POUR UNE MÉTROPOLE À VISAGE HUMAIN
26 . . .	LA SÉCURITÉ : UNE CONSTANTE PRIORITÉ
28 . . .	UNE VILLE VERTE ET BLEUE
30 . . .	LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, UN EFFET DOMINO
32 . . .	UNE MÉTROPOLE CULTURELLE, UN PATRIMOINE À DÉCOUVRIR
34 . . .	DES SPORTS D'ÉLITE, DES SPORTS POUR TOUS, DES LOISIRS PARTOUT
36 . . .	GÉRER LES AFFAIRES MUNICIPALES DE FAÇON RESPONSABLE ET AVEC RIGUEUR
38 . . .	UNE ORGANISATION À L'ÉCOUTE DES CITOYENNES ET DES CITOYENS
42 . . .	L'ORGANISATION DÉMOCRATIQUE
43 . . .	L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE
44 . . .	LE COMITÉ EXÉCUTIF
45 . . .	LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES CONSEILS D'ARRONDISSEMENT
49 . . .	LES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL ET LA COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
50 . . .	LES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2005
59 . . .	RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2005



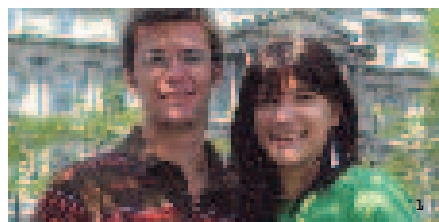
VISAGE DE MONTRÉAL

6 : 7

Au moment de la publication de ce rapport, l'organisation territoriale de la Ville de Montréal a été modifiée.

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2006, à la suite de l'application de la *Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités et de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales*, la Ville de Montréal comprend dorénavant 19 arrondissements. L'ensemble du territoire de l'île de Montréal compte 16 municipalités. Celles-ci constituent l'agglomération de Montréal et sont liées pour le partage des services communs à l'ensemble de la population. La Ville de Montréal agit pour les compétences d'agglomération en qualité de ville centrale, de sorte qu'elle continue à fournir les services et à gérer les équipements communs pour l'ensemble des citoyennes et citoyens de l'île de Montréal.

Conséquemment, en 2006, l'interprétation des données fournies dans ce document doit être considérée pour l'ensemble de l'île de Montréal.



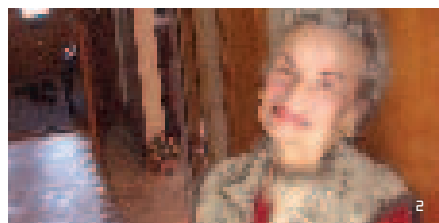
Population¹ **1 871 770**

Superficie du territoire ... **500 km²**

Pourcentage de la région métropolitaine de recensement de Montréal (RMR) **52,9 %**

Ménages d'une seule personne ... **38 %**

Proportion des 20-44 ans dans la population **39,5 %**



Population immigrante **28 %**

Langue maternelle français **54 %**
 anglais **17 %**
 autres langues **29 %**

Niveau de scolarité universitaire (chez les plus de 20 ans) **30,3 %**

Revenu moyen des ménages **49 429 \$/an**
 (année 2000)



Emplois² **924 800**

Pourcentage de l'économie montréalaise dans l'ensemble de la région² **75 %**

Valeur des permis de construction (2004)² **2,5 G\$**

Pourcentage de nouveaux logements construits sur le territoire de Montréal (2004)² ... **40 %**



¹ Source : gouvernement du Québec, *Décret de population (1248-2005) pour 2006*. Les autres données de population sont tirées du *Profil socio-économique de Montréal, Ville de Montréal, septembre 2004*.

² Source : *Budget 2006 de la Ville de Montréal, «La situation économique de l'année»*.



UNE VISION, UN PLAN D'ACTION, UNE GESTION RESPONSABLE

8 : 9

La Ville de Montréal veut réaliser sa vision qui est de se hisser parmi les métropoles nord-américaines les plus dynamiques et stimulantes, tant pour son niveau de vie que sa qualité de vie.

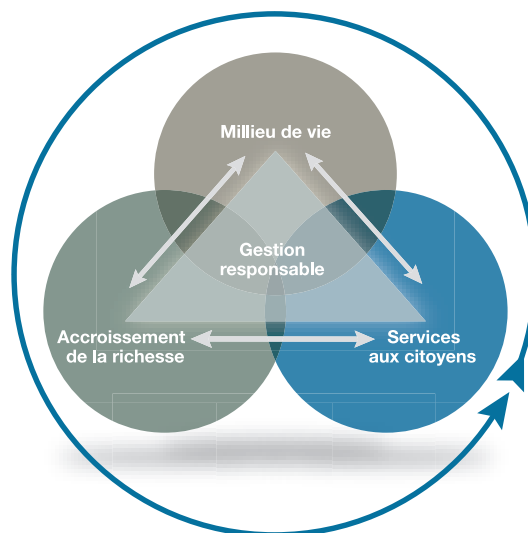
De là, les grands enjeux qui déterminent cette vision :

Mettre l'accent sur son rôle de ville de savoir et de création

Accélérer son développement économique, dans un esprit de développement durable

Renforcer sa vocation de ville ouverte, cosmopolite, démocratique, agréable à vivre et sécuritaire

Pour relever le défi de ces enjeux efficacement, l'Administration montréalaise s'est appuyée, dès 2002, sur un plan d'action dont toutes les composantes interagissent et se renforcent mutuellement.



Ainsi, l'offre de meilleurs services municipaux améliore la qualité de vie, laquelle rend la métropole plus attrayante pour les investisseurs qui, en venant s'y installer, accroissent la richesse de la collectivité montréalaise. Le tout, dans une approche de gestion responsable des deniers publics, qui veille à diversifier les sources de revenus pour la Ville.

Pour confirmer cette vision, l'Administration montréalaise dévoilait, en octobre 2005, son document **Imaginer • Réaliser Montréal 2025** qui trace les principaux jalons de cette approche de développement pour la métropole.



UNE MISSION, DES VALEURS

« L'engagement consiste à s'investir dans une démarche, une activité, une vision, une cause, un projet, une relation... Ou tout simplement dans son travail mais que l'on aborde alors avec une ferveur particulière. »

Jacques Languirand, animateur, émission Par quatre chemins, diffusée à la Première chaîne de la Société Radio-Canada.

La mission – Le service aux citoyens

En 2003, de façon à soutenir l'atteinte de ses objectifs, la Ville de Montréal s'est donnée une mission simple et claire, fondée sur la transparence pour guider ses interventions.

Aux termes de cette mission, la Ville et ses arrondissements s'engagent :

- À offrir aux citoyens, aux organismes, aux entreprises et aux visiteurs des services de qualité au moindre coût.
- À promouvoir le caractère unique de Montréal et à contribuer à son développement.

Au cours des dernières années, des priorités de travail ont été dégagées, et des actions sont prises pour poursuivre ou concrétiser les orientations définies par ces politiques, plans et stratégies adoptés.

Les valeurs – Intégrité, loyauté et respect

Chaque employé joue un rôle dans l'accomplissement de la mission de la Ville. Chacun doit s'engager à adhérer aux valeurs propres à l'organisation :

L'intégrité

Droiture, franchise et honnêteté constituent l'essence de la confiance que les citoyens accordent à l'Administration.

La loyauté

L'employé doit exercer ses fonctions en toute bonne foi et défendre, en toutes circonstances, les intérêts et la réputation de la Ville.

Le respect

Le respect est une valeur essentielle et il revient à chacun de créer un climat propice avec les personnes qu'il côtoie. Collègues, supérieurs ou citoyens, tous ont droit au respect et à la dignité.



**Dans les faits,
la Ville fonde ses
actions sur le
soutien du respect de
la diversité culturelle,
de la communication
ouverte avec les
citoyens, en s'efforçant
d'offrir un environ-
nement sain et des
services équitables.**



À L'ÉCHELLE DU MONDE

10 : 11

« Quand je vois tout le talent qu'il y a à Montréal...
Ça m'excite. Je sens que cette ville a énormément de tempérament.
Elle a à la fois une sensibilité européenne et une façon de faire
nord-américaine et cette combinaison unique m'inspire énormément. »

Kent Nagano, directeur musical désigné, OSM, Le Devoir, 30 octobre 2005.

Nos réalisations 2005

En 2005, Montréal c'est :

- 1 381 établissements étrangers¹
- L'accueil de 61 organisations internationales et 106 centres financiers internationaux
- Plus de 307 100 participants à 289 congrès tenus dans la métropole
- 525 hôtels pour environ 3 840 000 nuitées¹
- L'accueil de 13 992 000 visiteurs qui ont dépensé environ 2,8 milliards de dollars¹

Montréal figure parmi les métropoles qui se distinguent sur la scène internationale, tant par son engagement politique que par ses valeurs démocratiques et son dynamisme tous azimuts. Une présence que l'administration municipale a encore intensifiée en 2005.

Des rencontres marquantes

- 11^e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques

Du 28 novembre au 9 décembre 2005, Montréal a été l'hôte de cette importante rencontre réunissant des représentants des 189 pays signataires du Protocole de Kyoto. En même temps se tenait le 4^e Sommet des leaders municipaux sur les changements climatiques, présidé par le maire de Montréal, Gérald Tremblay. Ce sommet a conduit à l'adoption d'une importante déclaration des leaders municipaux sur les changements climatiques par laquelle ceux-ci se sont engagés à réduire les gaz à effet de serre de 30 % d'ici 2020 et de 80 % d'ici 2050.

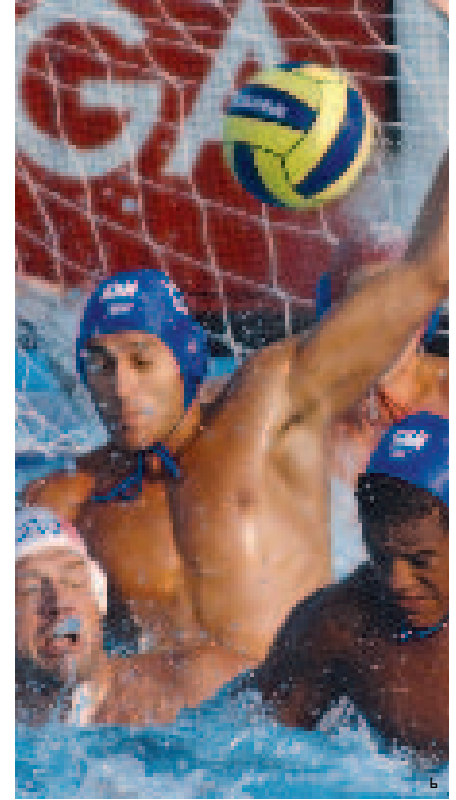


Ces grandes rencontres internationales ont constitué des occasions de sensibiliser encore davantage la population montréalaise à l'importance du développement durable et ont conduit la Ville à assumer plus que jamais son leadership dans ce domaine.

- 8^e congrès mondial de Metropolis

Pour son 20^e anniversaire, l'Association mondiale des grandes métropoles a réuni à Berlin ses 88 membres actifs. Montréal, lieu de fondation de Metropolis, y a participé à plusieurs titres. En plus d'être réélu vice-président exécutif pour l'Amérique du Nord et trésorier de l'organisation, le maire de Montréal a présenté les résultats des travaux de la commission sur la gouvernance métropolitaine, dont il était le président. Enfin, la Ville a obtenu la vice-présidence de la commission sur la gestion de l'eau. Par ailleurs, l'Institut international de gestion des grandes métropoles, le centre de formation de Metropolis, poursuit ses activités à Montréal, offrant aux institutions et aux firmes de Montréal d'intéressantes possibilités de faire valoir leur expertise dans le domaine urbain.

¹ Région métropolitaine, données 2004.



Comme vitrine sportive et culturelle

- 11^{es} Championnats du monde FINA

Du 16 au 31 juillet, les amateurs de sports aquatiques ont pu suivre ces compétitions de haut calibre en direct du parc Jean-Drapeau, à Montréal. La Ville de Montréal a contribué activement à leur tenue, notamment en donnant la garantie financière dont la FINA avait besoin. Montréal a retrouvé de la sorte son statut de grande ville de compétitions sportives de haut niveau. L'Alliance canadienne du tourisme sportif a évalué pour sa part que l'impact économique global a été de près 136,8 millions de dollars pour Montréal et que l'événement a contribué au soutien de près de 1 490 emplois.

- Montréal, capitale mondiale du livre

Pour un an, l'UNESCO a désigné Montréal « capitale mondiale du livre », un honneur que Madrid, Alexandrie, New Delhi et Anvers avaient reçu auparavant. Afin de marquer le coup, des activités spéciales ont eu lieu tous les jours



dans les arrondissements en partenariat avec les milieux du livre, de la culture et de l'éducation. Cet événement aura permis de créer une concertation du milieu et une mouvance qui se poursuivront dans les prochaines années, à travers la *Politique de développement culturel* et le plan de concertation des bibliothèques.

En partenariat et en amitié

- Jumelage Shanghai-Montréal

Le vingtième anniversaire du jumelage de Montréal avec la ville de Shanghai a été marqué en avril par la visite de M. Han Zheng, maire de cette importante ville chinoise.

- Programme d'échange entre Liège, Bordeaux et Montréal

Pour la deuxième année consécutive, dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Montréal a reçu des représentants de ces deux villes pour étudier les nuisances publiques et les insécurités entraînées par la toxicomanie et la prostitution dans les lieux publics et tenter de trouver des solutions à ces problèmes.

En 2005, Montréal c'est :

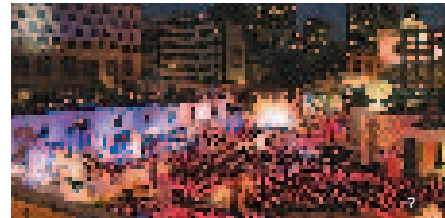
- 75 508 emplois créés dans le domaine du tourisme
- 205 000 vols à l'aéroport Montréal-Trudeau, totalisant 9 400 000 voyageurs
- 24,3 millions de tonnes de marchandises transitant par le port de Montréal

Suite



À L'ÉCHELLE DU MONDE (SUITE)

12 : 13



Autres réalisations de 2005

Montréal, la festive

- Festival International de Jazz de Montréal, 1,9 million de spectateurs, des retombées de 100 M\$
- Festival Juste pour rire, 1,7 million de spectateurs, des retombées de 100 M\$
- Francolies de Montréal, 814 000 spectateurs, des retombées de 36 M\$
- Grand Prix FI du Canada, 317 000 spectateurs, 75 M\$ dépensés par la clientèle touristique
- Internationaux de tennis du Canada, 166 000 spectateurs et 400 millions de téléspectateurs dans le monde
- D'autres festivals comme Vues d'Afrique et Montréal en lumière

- Contingent policier à Haïti

Le 4 octobre, la Ville de Montréal a envoyé 20 policiers à Haïti pour une mission de neuf mois. Ce contingent, le seizième en 10 ans, participait à la mission de stabilisation de l'ONU dans ce pays. La Ville a également participé à la mission de la police canadienne en Jordanie.

Montréal a accueilli en 2005 quatre nouvelles organisations internationales :

L'*International Council of Societies of Industrial Design* (ICSID) et l'*International Council of Graphic Design Associations* (ICOGRADA), deux organisations qui confirment le statut de Montréal en tant que leader mondial en matière de design contemporain; le Cospas-Sarsat, un programme qui permet de secourir des personnes en détresse grâce à un système de satellites qui repère les signaux radio dans tous les coins du globe; ainsi que la *Human Proteome Organization* (HUPO), organisation internationale qui coordonne les recherches de pointe sur le génome humain.

- Le 30 août, Montréal a ratifié la *Déclaration des Gouvernements locaux en faveur des Objectifs du Millénaire pour le développement*. Le 8 septembre, le maire Gérald Tremblay, en compagnie d'une délégation de cet organisme, a rencontré le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, à cet effet.
- Le maire de Montréal a pris la parole à la Conférence des maires pour la paix, à New York, à l'occasion de la 7^e session de révision du traité de non-prolifération nucléaire, tenue les 2 et 3 mai 2005.
- L'Association internationale des maires francophones a élu le maire de Montréal à sa vice-présidence lors d'une réunion tenue à Antananarivo, à Madagascar, du 25 au 27 novembre 2005.
- Le 21 septembre, Montréal a souligné pour la première fois la Journée internationale de la paix et du cessez-le-feu global.



8

À venir en 2006

- Du 23 au 26 avril, Montréal accueillera le colloque de l'Association internationale des maires francophones : Villes, savoir et développement local.
- Du 7 au 10 mai, les membres de la *Government Finance Officers Association* (GFOA) se réuniront dans la métropole.
- Du 29 juillet au 5 août, Montréal sera l'hôte des *Outgames* mondiaux, lesquels seront précédés de la plus importante conférence internationale tenue à ce jour sur les droits humains des gais, lesbiennes, bisexuels et transgenres (LGBT).

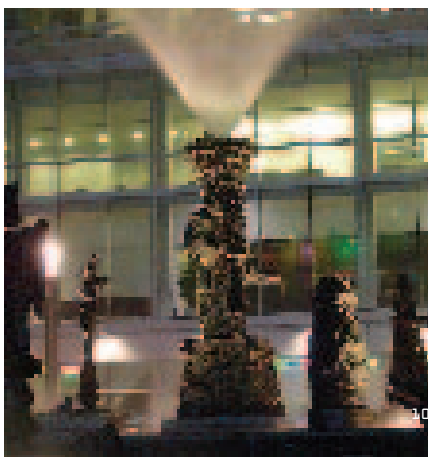
Prix et distinctions

Le *Project Management Institute* a qualifié la Ville de Montréal et la société du Quartier international de Montréal de « meilleurs gestionnaires de projets au monde en 2005 » pour la réalisation exceptionnelle du Quartier international.

La Ville de Montréal a été honorée par l'Association nationale du gouvernement électronique pour avoir aidé la Ville d'Hanoi à implanter un système d'information foncière.



9



10



LE CITOYEN AU COEUR DE NOS ACTIVITÉS

14 : 15

« Je crois sincèrement que l'on devient ce que l'on donne. Depuis toujours, je veux aider ma communauté, et mon emploi me permet de le faire à temps plein! »

Louise Richard, conseillère en développement communautaire, arrondissement du Sud-Ouest.



Nos réalisations 2005

En 2005, Montréal c'est :

- 27 arrondissements
- 37 points de service d'information pour les citoyens dans les arrondissements
- 12 maisons de la culture et une quinzaine de lieux utilisés par les arrondissements pour leur mission de diffusion culturelle, ainsi que plusieurs bibliothèques publiques, églises, salles communautaires et galeries d'art.
- 55 bibliothèques recevant 6 millions de visiteurs et 700 000 abonnés effectuant 12 millions de prêts par année

Des services en ligne

Le portail de la Ville s'est encore développé en 2005. Les citoyens peuvent maintenant obtenir des renseignements en ligne par le réseau e-Cité, notamment : Info-remorquage, Info-collecte, téléchargement de formulaires et de publications, paiement en ligne de constats d'infraction, prise de rendez-vous pour une audition contestée à la cour municipale, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Des arrondissements à l'écoute

Les arrondissements ont comme mission d'offrir des services de qualité adaptés à un milieu en constant changement. Leur budget s'est accru de 6,6% par rapport à 2004 pour leur permettre de mieux répondre aux besoins de la population.

Plus de 50% des investissements prévus et réalisés par les arrondissements et les services corporatifs concernent les infrastructures routières et de l'eau, ce qui représente plus de 311 M\$ en 2005. Entre autres, 45 M\$ sur les 90 M\$ consacrés en investissements dans diverses interventions relatives

aux infrastructures de l'eau, de conduites d'égout et d'aqueduc ont été faits par les arrondissements.

D'autres investissements importants sont faits en matière de culture, de sports et de loisirs. Certains arrondissements ont développé des services pour la clientèle des aînés, toujours grandissante. D'autres ont mis sur pied des services auprès des jeunes pour accentuer la prévention. C'est le cas de Saint-Léonard et de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Parmi les investissements significatifs effectués en 2005 par les arrondissements, notons les suivants :

- Un nouveau centre communautaire et une bibliothèque dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, 10,8 M\$;
- Le Centre communautaire d'Outremont, 6,1 M\$;
- Rénovation et agrandissement de la piscine intérieure dans l'arrondissement de Saint-Léonard, 5,8 M\$;
- Le soutien au développement aux abords du canal de Lachine ainsi que le réaménagement de parcs anciens et



Les priorités pour 2006

- Mise en place d'une brigade de propreté, un investissement de 10 M\$.
- Investissement de 1 M\$ pour préparer l'implantation du service téléphonique d'information municipale à numéro unique, le 3-1-1, pour un accès 24 heures sur 24, tous les jours de l'année.

- Investissement de 3,0 M\$ pour développer de nouveaux services sur le portail de la Ville, e-Cité, notamment :

- L'information sur les activités de loisirs et les réservations;
- Les demandes de subventions et de permis;
- Les offres d'emploi à la Ville;
- Les expositions virtuelles des archives municipales.

- Réaménagement des locaux des points de service de la cour municipale situés dans les arrondissements d'Outremont et de Saint-Laurent.

la protection des bâtiments sportifs dans l'arrondissement du Sud-Ouest, 4,7 M\$;

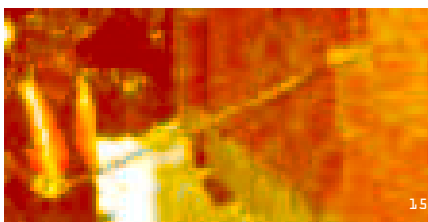
- L'aménagement de parcs dans le cadre du projet Angus dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, 2,6 M\$;
- L'aménagement du parc des bénévoles dans l'arrondissement de Kirkland, 1,9 M\$;
- La mise en valeur des berges dans l'arrondissement de Verdun, 1,6 M\$;
- Le réaménagement de parcs anciens dans l'arrondissement de Ville-Marie, 1,5 M\$;
- Le programme de réaménagement de parcs anciens dans l'arrondissement de LaSalle, 1,1 M\$.

Des travaux d'améliorations ont aussi été effectués dans d'autres secteurs, soulignons entre autres :

- La gestion du réseau électrique de Westmount, 1,3 M\$;
- L'installation de mesures d'atténuation du bruit le long de l'autoroute 20 à Lachine, 1,4 M\$.

La propreté avant tout

Montréal élargit son programme d'enlèvement des graffitis sur les propriétés privées auquel elle a ajouté le programme de prévention et d'éducation *Y a-t-il quelqu'un au bout du mur?* Des campagnes de propreté ont été menées dans de nombreux arrondissements et, comme chaque année, on a fait un ménage printannier des artères et des rues de la métropole, et organisé des corvées de nettoyage des ruelles avec les citoyens.





EAU, ROUTES ET TRANSPORT : BÂTIR L'AVENIR

16 : 17

Pour les générations présentes et futures, la Ville assure une saine gestion de l'eau, réhabilite les infrastructures routières et accentue le transport collectif et actif.



Nos réalisations 2005

En 2005, Montréal c'est :

- Plus de 5 600 kilomètres d'autoroutes, d'artères et de rues collectrices et locales ainsi que 17 ponts et un pont-tunnel menant aux rives environnantes
- Quelque 600 000 déplacements sur le réseau routier, entre 6 et 9 heures
- 360 millions de déplacements par année sur le réseau de transport en commun de l'île de Montréal
- 5 200 kilomètres de conduites d'aqueduc et plus de 2 850 kilomètres de conduites sanitaires et de canalisation recueillant les eaux de pluie

Progression du chantier de l'eau

Telle qu'elle s'y est engagée en 2003, la Ville de Montréal poursuit la mise en œuvre de son plan stratégique destiné à moderniser aussi bien ses réseaux d'aqueduc et d'égout que son approche de gestion de l'eau, un projet évalué à 10 milliards de dollars sur 20 ans. Pour financer ce vaste plan, elle mise notamment sur un fonds réservé à l'eau qui lui permettra, à terme, de financer cette activité. En 2005, 43 M\$ ont été perçus aux fins de cette réserve.

Au cours de la dernière année, le mandat de concevoir un plan d'intervention dans les réseaux d'aqueduc et d'égout a été donné. Cet exercice n'a pas pour autant freiné la réalisation de nombreux travaux dans plusieurs secteurs de la métropole, où des rues et des artères ont été ouvertes pour remplacer et refaire les conduits.

Au printemps, les travaux de mise à niveau des usines de production d'eau potable Atwater et Charles-J.-Des Bailleurs ont été lancés, grâce à une double contribution de 59 M\$ des gouvernements fédéral et

provincial et à un investissement de 117 M\$ de la Ville.

Pour des déplacements plus sécuritaires, efficaces... et verts

Le réseau routier municipal de l'île de Montréal a atteint un niveau élevé de détérioration, et les causes en sont multiples : vieillissement du réseau, nombreuses excavations qui résultent de cet état, intensification de la circulation et augmentation des charges des véhicules au fil des ans, conditions hivernales et historique de sous-financement chronique des travaux. Depuis 2002, la Ville a augmenté de 75 % ses investissements en réfection routière. En 2005, la Ville de Montréal a entrepris, de concert avec les arrondissements et une cinquantaine de partenaires, l'élaboration d'un plan de transport digne d'une métropole moderne. Elle a aussi invité les citoyens à prendre connaissance, à l'occasion d'une étude publique, du document *Portrait et diagnostic* qui jette les bases du futur plan de transport.



Les priorités pour 2006

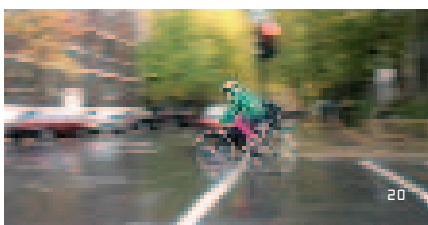
- Création d'un fonds pour intensifier l'amélioration de la voirie et investissement de 125 M\$ dans la réfection d'artères et de rues locales et le colmatage de nids-de-poule.
- Adoption d'une charte des piétons.
- Dépôt du Plan de transport de Montréal.
- Collaboration à l'aménagement du réseau prioritaire d'autobus sur les boulevards Saint-Michel, Rosemont et Louis-H.-LaFontaine ainsi que sur les rues Beaubien et Notre-Dame.
- Accélération du virage du transport collectif par l'intensification de nos efforts pour la réalisation de plusieurs projets, dont :
 - le train de l'Est;
 - la voie réservée sur le boulevard Pie-IX;
 - le tramway du Parc.
- Implantation d'un programme de mesure de consommation d'eau dans les industries, les commerces et les institutions.

Au quotidien, la Ville a enclenché ou continué de multiples chantiers visant l'entretien ou le rajeunissement des rues et des artères montréalaises. C'est ainsi qu'elle a engagé des travaux de sécurisation sur la très fréquentée rue Notre-Dame qui connaîtra une importante reconfiguration au cours des prochaines années. En outre, elle a amorcé le réaménagement de l'échangeur du Parc-des Pins en une voie de circulation qui se veut conviviale pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes et qui s'intègre plus respectueusement dans l'environnement historique et patrimonial du mont Royal.

Au coût de 150 M\$, des travaux débiteront prochainement au rond-point Dorval, et le réaménagement favorisera grandement la circulation, tout en préparant l'arrivée de la navette ferroviaire, aux abords de l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau.

Afin d'encourager le transport en commun et autres moyens de transport « propres », la Ville a augmenté de 7 M\$ sa contribution à la Société de transport de Montréal (STM). En tout, pour la STM

et l'Agence métropolitaine de transport (AMT), la contribution totale a été de 305 M\$, en 2005. Elle a aussi lancé le plan *À vélo au centre-ville* qui prévoit l'implantation d'un véritable réseau cyclable adapté à la dynamique du centre-ville, accessible été comme hiver, incluant plus de 1000 places de stationnement pour vélos.





VERS UNE ÉCONOMIE QUI CHERCHE ET INNOVE

18 : 19

« Le choix de Montréal s'est avéré judicieux pour Rolls-Royce, puisque la ville constitue aujourd'hui un pôle mondial de premier plan dans le secteur aéronautique... [nous avons] trouvé en Montréal un terrain d'accueil très favorable pour assurer son développement et prospérer rapidement au fil des années... De plus, Montréal, ville multiculturelle et propice au milieu des affaires, offre une excellente qualité de vie pour nos employés, qu'ils soient d'origine canadienne ou d'ailleurs dans le monde. »

Pierre Racine, président de Rolls-Royce Canada. Commerce international, décembre 2005.

Nos réalisations 2005

En 2005, Montréal c'est :

- 920 000 emplois sur le territoire de l'île
- 70 % du produit intérieur brut de la région
- 11 institutions d'enseignement universitaire, 160 000 étudiants, dont 17 000 de l'étranger
- 200 centres de recherche
- Des grappes industrielles de technologies de pointe dynamiques : 110 000 emplois en technologies de l'information et des communications, 38 000 en aérospatiale, 40 500 en sciences de la vie¹
- 2^e ville en Amérique du Nord en termes de % le plus élevé d'emplois du secteur « super créatif » : les technologies et l'information, les arts et la culture, l'éducation et la formation¹

Montréal en action

Créative et audacieuse, Montréal investit ses atouts dans des secteurs à haute intensité de savoir et d'innovation comme les industries de l'aérospatiale, des sciences de la vie, des technologies de l'information et des communications, et de la culture. De concert avec ses partenaires publics et privés, l'administration municipale planifie et entreprend des actions qui, à terme, positionneront la métropole comme un leader dans ces secteurs de pointe. Déjà, en 2005, de grands pas ont été franchis.

réussir@montréal

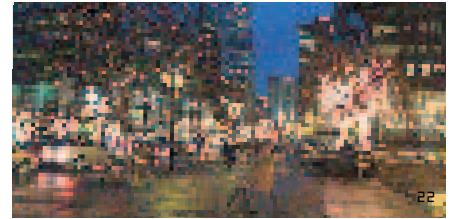
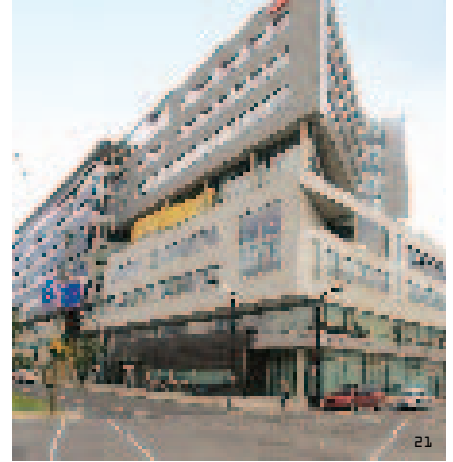
En juin 2005, la Ville a dévoilé sa première stratégie de développement économique depuis la fusion des municipalités de l'île. Dans ce document, intitulé *réussir@montréal* (www.ville.montreal.qc.ca/reussiramontreal), elle réaffirme sa détermination à faire avancer l'économie montréalaise sur la voie du savoir et de l'innovation. À cette fin, cinq

axes d'intervention stratégique ont été ciblés, un premier bilan économique a été publié et un comité d'orientation économique, constitué de représentants de la communauté d'affaires montréalaise, a été formé pour contribuer à la réalisation des objectifs.

Imaginer • Réaliser Montréal 2025

Adopté en septembre 2005, **Imaginer • Réaliser Montréal 2025 • Un monde de créativité et de possibilités** propose une synthèse des grands projets qui seront réalisés au cours des prochaines années afin de hisser Montréal parmi les métropoles nord-américaines les plus dynamiques et les plus stimulantes, tant pour son niveau de vie que pour sa qualité de vie. Il s'agit du plan de match mis de l'avant par la Ville pour les prochaines années afin de favoriser la réalisation de projets structurants et d'accélérer la croissance économique. **Imaginer • Réaliser Montréal 2025** s'articule autour de cinq grands axes stratégiques :

¹ Données pour la région métropolitaine de Montréal.



- Montréal, ville de savoir; de création et d'innovation;
- Montréal, métropole culturelle d'avant-garde;
- Montréal, milieu de vie exceptionnel;
- Montréal, ville d'infrastructures performantes;
- Montréal, ville ouverte à rayonnement international.

Trois secteurs de pointe en développement

Depuis le début de 2005, la Ville participe activement à la formation de la Technopole de la santé de Montréal et à l'élaboration du plan de développement de *Montréal InVivo*. À ce jour, la décontamination du site du futur centre universitaire de santé McGill (CUSM) a été complétée et la Ville a créé un bureau de projets qui aura la charge de gérer les travaux d'infrastructures aux abords de chacun des centres hospitaliers universitaires (CHU).

De plus, des efforts de représentation ont été fructueux, puisque l'hôpital des Shriners a choisi de demeurer à Montréal et d'y construire son nouvel hôpital.

Par ailleurs, la Ville a soutenu le groupe de travail chargé de mettre sur pied le secrétariat de la grappe industrielle de l'aérospatiale. Du côté de l'industrie des technologies de l'information et des communications, la Ville a participé à l'élaboration du plan d'action et à la mise en place de la grappe.

Enfin, un autre bureau de projets a également été créé par la Ville afin d'assurer un soutien direct au développement immobilier des universités.

Suite 





VERS UNE ÉCONOMIE QUI CHERCHE ET INNOVE (SUITE)

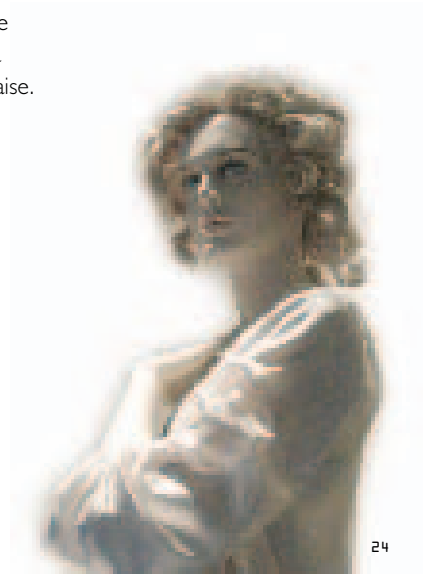
20 : 21

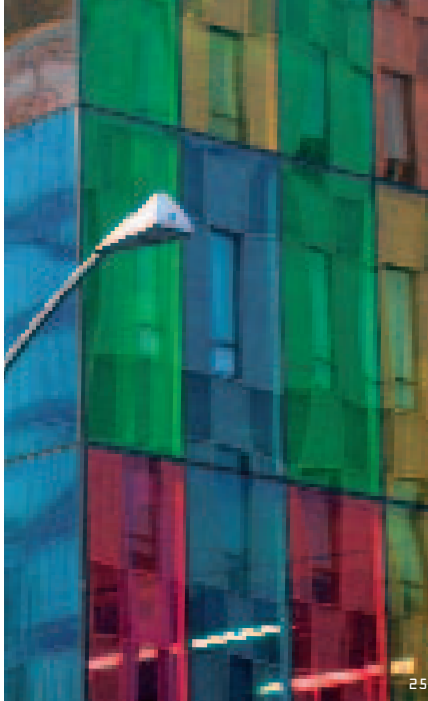
Nos réalisations 2005

Le cadre urbain culturel

Déterminée à renforcer la vocation culturelle de Montréal, la Ville s'est jointe à d'importants acteurs du milieu culturel et artistique pour amorcer la mise en œuvre du Quartier des spectacles au centre-ville. En plus de créer et d'implanter l'identité visuelle du Quartier des spectacles, le plus important pôle culturel de Montréal, la Ville a finalisé le concept de mise en valeur du boulevard Saint-Laurent auquel elle entend consacrer 13 M\$. Réalisée dans le secteur du Quartier des spectacles, la première phase des travaux a été amorcée au début de 2006 et sera complétée en juillet de la même année. Elle a également imposé une réserve foncière sur un bâtiment et un terrain de la rue Sainte-Catherine afin de marquer son intention de redévelopper le secteur. La Ville a par ailleurs joué un rôle prépondérant dans la création du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec, tout en poursuivant ses travaux en faveur des ateliers d'artistes.

En mode et en design, Montréal a fait des avancées notables, par exemple, par le dévoilement du plan d'action *Ville de design – design de ville*. Plusieurs licences ont également été octroyées afin de permettre l'organisation du Concours commerce design à l'étranger alors que la Ville, soucieuse de maintenir son avance stratégique en ce domaine, procédait à une importante réforme de ce concours qui profite désormais d'un rayonnement international. Par ailleurs, la Ville a adopté et a entrepris la réalisation du plan d'action pour le secteur l'Acadie-Chabanel et participé à une série d'événements de promotion de la mode montréalaise.





25

Les priorités pour 2006

- Début des études techniques préalables à la construction du CHUM, aux abords de l'autoroute Ville-Marie.
- Soutien direct au développement des universités, particulièrement dans le cadre de projets immobiliers.
- Planification, en étroite collaboration avec les universités, du projet de la Cité universitaire internationale, afin d'accueillir les étudiants étrangers.
- Implantation de la gare Chabanel et poursuite du développement du secteur l'Acadie-Chabanel.
- Mise en service des premières fonctions de la vitrine affaires sur Internet.
- Mise en valeur du boulevard Saint-Laurent dans le cadre du Quartier des spectacles.
- Début des travaux techniques en vue du développement de la gare de triage Outremont.

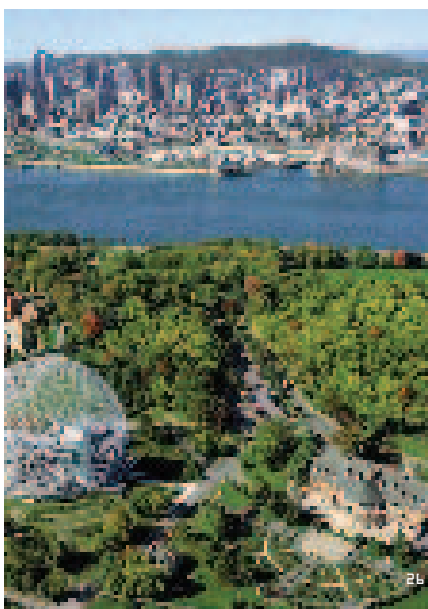
Projets de revitalisation

Le *Programme de renouveau urbain* a permis la réalisation de 90 projets depuis 2002, dont une vingtaine en 2005 incluant trois projets importants : la construction de la bibliothèque et du centre culturel dans l'arrondissement de Montréal-Nord,

l'agrandissement de la Mission Old Brewery dans l'arrondissement de Ville-Marie et une série de petites interventions de revitalisation urbaine sur la rue Sainte-Catherine entre la rue Saint-Urbain et l'avenue De Lorimier.

Prix et distinctions

Prix d'excellence en urbanisme 2005 – catégorie *Schéma d'aménagement*, décerné par l'Institut canadien des urbanistes pour le *Plan d'urbanisme* de la Ville de Montréal.



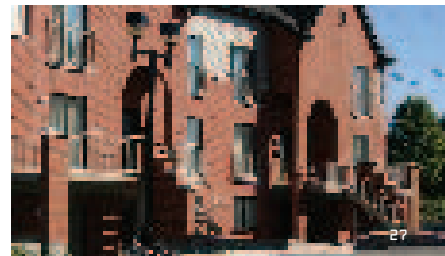
26



À CHACUN SON TOIT

22 : 23

Contribuer à ce que le marché résidentiel atteigne une offre équilibrée qui améliore l'habitat et favorise, tout à la fois, la mixité sociale et l'essor économique.



Nos réalisations 2005

Un cap qui se maintient : la construction de logements abordables

Pour contrer le manque de logements abordables sur son territoire, la Ville a poursuivi l'opération *Solidarité 5 000 logements*, en collaboration avec de nombreux partenaires. Cet important projet a produit, pour la seule année 2005, 1 627 nouveaux logements. Au total, fin 2005, 3 013 logements étaient occupés et 2 012 autres en chantier. Parmi les projets complétés en 2005 figurent la coopérative Château Dignité (47 logements, dans l'arrondissement de Saint-Léonard) et la Maison Joseph-Vincent (49 logements, dans l'arrondissement de Ville-Marie). L'opération, qui se déploie dans 19 arrondissements, est possible grâce à des investissements de 27 M\$ de la Ville de Montréal, de 77 M\$ de la Communauté métropolitaine de Montréal, ce qui inclut une participation municipale, et de 287 M\$ des gouvernements du Québec et du Canada.

Les habitations réalisées sont confortables et sécuritaires et profitent principalement aux familles et aux personnes âgées, à revenu faible ou modeste. Un volet de l'opération s'adresse toutefois à des personnes seules et vulnérables, en priorité celles qui sont sans abri ou à risque de le devenir. Sept cent quatre des 726 logements prévus à ce volet étaient occupés fin 2005. Parallèlement, et toujours dans le but de diversifier l'offre résidentielle, la Ville de Montréal a adopté une stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels. Cette stratégie prévoit notamment qu'au moins 15 % des futurs logements montréalais seront de nature sociale ou communautaire et que 15 % des logements construits par le secteur privé seront abordables.

En 2005, Montréal c'est :

- 840 000 logements sur l'île de Montréal
- Un peu plus du tiers des résidents qui sont propriétaires (en 2001)
- 51 000 logements sociaux et communautaires
- 74 000 logements en copropriété divisée
- Un coût moyen s'élevant à 314 700 \$ pour une maison unifamiliale et à 219 000 \$ pour une unité en copropriété divisée



« Je vivais seule ces dernières années. J'habitais un logement mal isolé, difficile d'accès et peu sécuritaire pour une personne de mon âge. Aujourd'hui, j'apprécie la qualité, le confort et la lumière de mon nouveau logement. L'accès de l'immeuble est sécuritaire. L'ascenseur est pratique pour mes déplacements à l'extérieur. »

Mme Béatrice Guy-Labelle occupe depuis juin 2004 un logement appartenant à l'organisme Les Habitations Nouvelles Avenues (HNA).

Les priorités pour 2006

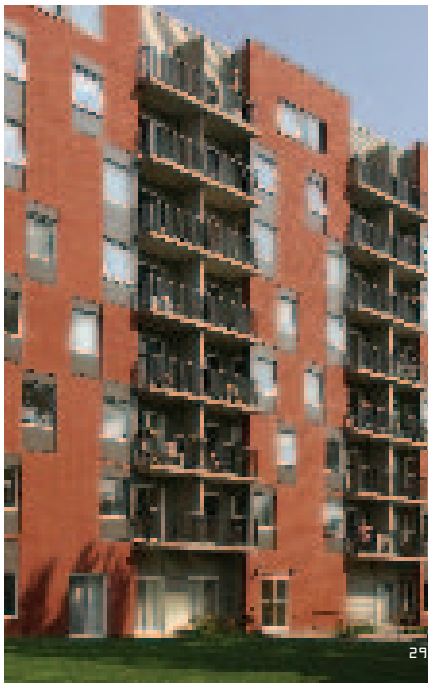
- Poursuite des efforts amorcés en matière de développement de logements sociaux et communautaires, notamment pour les familles.
- Soutien aux projets de logements abordables privés et aux interventions d'amélioration des logements existants, dans le cadre du programme *Rénovation Québec*.
- Prolongation du *Programme d'aide à l'accession à la propriété* jusqu'en décembre 2007, et majoration du prix maximum des unités d'habitation admissibles au programme.

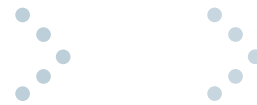
Un soutien sûr aux propriétaires

Dans un marché résidentiel devenu difficile pour les premiers acheteurs, et tout particulièrement pour les jeunes familles, le *Programme d'aide à l'accession à la propriété* a aidé, à ce jour, 1 500 ménages à acquérir une unité résidentielle à Montréal. Les subventions conjointes de la Ville de Montréal et du gouvernement du Québec à ce programme ont été de 9,3 M\$.

Ce programme s'inscrit dans une stratégie plus large qui a pour but d'offrir un parc résidentiel varié et accessible à tous. Par ses divers programmes, depuis 2002, la Ville a suscité la construction de plus de 6 750 unités d'habitation privées, dépassant ainsi l'objectif fixé de 5 000 unités de logements privés.

De nombreux propriétaires ont pu également entreprendre des travaux grâce au programme *Rénovation Québec* qui, de 2002 à 2005, a subventionné la remise à neuf de 23 557 logements, pour une contribution globale de 61,8 M\$ de la Ville de Montréal et du gouvernement du Québec. Tous ces efforts ont contribué à diversifier et à améliorer le cadre de vie des Montréalais.





POUR UNE MÉTROPOLÉ À VISAGE HUMAIN

24 : 25

« La qualité de vie que nous connaissons et le sentiment de sécurité que nous éprouvons à Montréal dépendent de la cohésion sociale qu'on y trouve. Contrairement à bien d'autres villes, Montréal réussit bien cette mixité dans plusieurs quartiers... »

Michèle Thibodeau-DeGuire, présidente et directrice générale de Centraide du Grand Montréal.
La Cité (2005), vol. 4, n° 1.

Nos réalisations 2005

En 2005, Montréal c'est :

- Un soutien de la Ville à près de 80 organismes communautaires pour un montant de 2,5 M\$
- Des contributions équivalant à 4,5 M\$ octroyées par le biais du contrat de ville, pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, incluant les jeunes de la rue
- Des interventions dans une douzaine de domaines dont la persévérance scolaire, la prostitution, la jeunesse, l'itinérance, la sécurité urbaine, les tables de concertation
- 5 projets de revitalisation urbaine intégrée
- 21 centres locaux d'emploi qui offrent les services en matière de sécurité du revenu en vertu d'une convention avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Contre la pauvreté et l'exclusion sociale

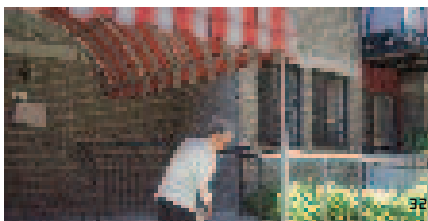
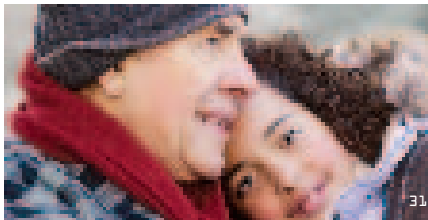
Dans le contrat de ville qu'ils ont signé en 2003, la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec ont prévu plusieurs mesures pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale sous toutes leurs formes. De 2003 à 2005, les deux partenaires ont ainsi alloué plus de 10 M\$ à quelque 200 organismes pour réaliser plus de 350 projets aux objectifs variés, tels la sécurité alimentaire, la persévérance scolaire, l'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes ou le soutien à la famille et à la petite enfance.

De plus, une démarche de revitalisation urbaine intégrée (PRUI) a été implantée dans cinq quartiers défavorisés de Montréal. Cette démarche encourage les acteurs publics, communautaires et privés à mener des interventions intégrées et concertées dans le but d'améliorer les conditions de vie dans ces quartiers et de dynamiser le milieu, tout en impliquant la population locale. En 2005, des plans locaux de revitalisation ont été déposés, et une quarantaine de projets ont été réalisés ou étaient en voie de l'être.

La Ville a aussi adopté, avec ses grands partenaires que sont Centraide et la Direction de la santé publique, le programme *Initiative de soutien au développement social local*, qui permet de soutenir 30 tables de quartier dans les arrondissements montréalais.

Avec différents partenaires du milieu, elle a aussi participé activement à la réalisation de neuf projets, destinés majoritairement aux prestataires de l'assistance-emploi, qui visaient notamment l'intégration sociale des femmes immigrantes, le soutien aux clientèles itinérantes, l'aide aux devoirs, etc.

Dans la dernière année, la Ville a également entrepris la conception d'un plan d'action en développement social en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui ont été fixés par les Nations Unies. Ce plan fera l'objet d'une consultation publique en 2006.



Les priorités pour 2006

- Ajout de trois nouvelles zones d'intervention en revitalisation urbaine intégrée (RUI) afin de contrer la pauvreté de façon durable, pour un total de huit zones d'intervention.
- Réalisation du Plan d'action 2006 en matière d'accessibilité universelle, 1,2 M\$.
- Renouvellement du contrat de ville, volet développement social.

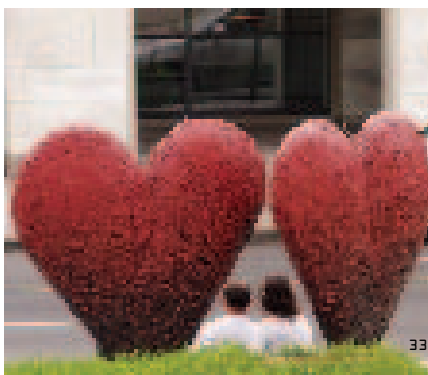
Un accès pour toutes et tous

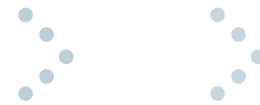
Soucieuse d'être accessible à tous les citoyens, sans discrimination eu égard à leur âge, leur sexe, leur origine ou leur condition, l'administration municipale a poursuivi, en 2005, ses actions en matière d'accessibilité universelle, comportant quatre volets : l'accès aux bâtiments (1 M\$), l'accessibilité des programmes, des services et à l'emploi, la sensibilisation et la formation des employés et l'accessibilité aux communications. Elle a notamment innové en mettant sur pied un site Internet adapté aux besoins spécifiques des personnes ayant des problèmes de lecture, des troubles de langage ou des incapacités intellectuelles, devenant du coup la première instance gouvernementale à offrir ce service. La Ville a aussi investi 300 000 \$ dans un projet d'accompagnement qui permet aux personnes vivant avec un handicap de profiter de ses installations et de ses services de loisirs. Concrétisant sa volonté de poursuivre ses efforts, la Ville a adopté son premier plan d'action en accessibilité universelle en décembre 2005.

En soutien aux jeunes

En 2005, la Ville de Montréal a consolidé ses interventions jeunesse afin d'offrir aux jeunes de 12 à 25 ans des activités de qualité, à la fois très diversifiées, accessibles et adaptées à leurs besoins. Ces interventions visent aussi bien les jeunes des milieux défavorisés que ceux des communautés culturelles et les jeunes adultes en recherche d'emploi.

Des efforts importants ont également été investis dans la mesure Québec-Pluriel dont l'objectif premier est de favoriser l'insertion en emploi des personnes âgées de 16 à 35 ans issues de minorités visibles et des communautés culturelles. Cinq organismes ont apporté leur contribution à cette mesure et 375 personnes ont été visées par cette intervention.



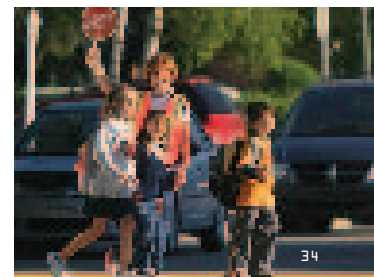


LA SÉCURITÉ : UNE CONSTANTE PRIORITÉ

26 : 27

« Beau temps, mauvais temps, je suis à mon poste depuis 15 ans afin d'assurer la sécurité des jeunes écoliers qui se rendent à l'école à pied. Ce qui me motive le plus dans mon travail est l'amour des enfants et le fait de connaître un peu tout le monde dans le quartier. »

Lynda Nammour, brigadière scolaire, arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.



Nos réalisations 2005

En 2005, Montréal c'est :

- 49 postes de quartier, 4 200 policiers et 1 500 employés civils dont 656 brigadiers scolaires
- 2 271 pompiers et 66 casernes répartis sur l'ensemble de l'île de Montréal, dont une caserne sur l'île Sainte-Hélène durant la période estivale
- 1 637 interventions en extinction d'incendies
- 51 085 appels reçus par le Centre de communication du Service de sécurité incendie de Montréal.
- Un centre d'urgence 9-1-1 en place depuis plus de 20 ans, dont 97 % des 1,4 million d'appels sont répondus à la première sonnerie.
- 18^e rang parmi les 251 villes nord-américaines les plus sûres selon l'enquête internationale 2005 de Mercer portant sur la qualité de la vie

Plus de présence policière

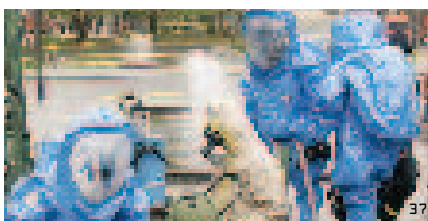
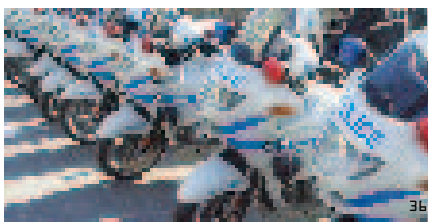
Depuis 2004, la Ville de Montréal travaille à optimiser la Police de quartier, un modèle implanté en 1997. Pour répondre à la demande des citoyens, ce modèle a été amélioré, notamment par l'augmentation de la visibilité policière dans les quartiers : en 2005, jusqu'à 290 cadets ont sillonné les rues et les parcs à vélo, et les policiers ont effectué 169 498 heures de patrouille à pied.

Afin de contrer les gangs de rue, le Service de police a aussi mis au point une stratégie d'intervention basée sur la recherche, la prévention, la répression et la communication. Au cours de la dernière année, celle-ci a été mise en œuvre dans cinq arrondissements, où plusieurs actions ont été menées : campagne de sensibilisation, conférences, trousse de prévention, guide d'intervention et visites dans les milieux scolaires, etc.

La sécurité incendie et les premiers répondants

Après avoir fait l'objet d'études approfondies, le service de premiers répondants devrait être implanté à Montréal, à compter de 2006. La Ville se charge donc de la création de ce service d'intervention en soins pré-hospitaliers d'urgence. La dernière année a servi, entre autres, à négocier une entente de principe avec le gouvernement du Québec sur le financement du service, à évaluer le coût de fonctionnement et à planifier l'ensemble des travaux de sa mise sur pied. Précisons que le service de premier répondant existe depuis de nombreuses années dans sept villes de l'Ouest de l'île et dans un arrondissement de Montréal.

Par ailleurs, la Ville de Montréal a renforcé la sécurité incendie du territoire en inaugurant une nouvelle caserne dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles–Montréal-Est.



Mesures d'urgence contre sinistres en tous genres

Portant une grande attention à la protection des citoyens en toutes circonstances, la Ville de Montréal se prépare sans cesse à intervenir en cas de sinistre. En 2005, dans le cadre du plan municipal de sécurité civile, des plans particuliers d'intervention ont été développés pour la canicule, les inondations et la pandémie de grippe.

La Ville a également signé un protocole sur les mesures d'urgence avec cinq organismes humanitaires dont l'action est déterminante en cas de sinistre, soit la Croix-Rouge, Jeunesse au Soleil, la Société Saint-Vincent-de-Paul, l'Armée du Salut et Moisson Montréal. Cette entente assure une bonne coordination des divers organismes bénévoles et une utilisation optimale de leurs ressources.

La prévention et le citoyen

En matière de sécurité, la prévention demeure le meilleur rempart. C'est ainsi que cinq arrondissements se sont joints au programme montréalais de sécurité urbaine Tandem, portant à 14 le nombre d'arrondissements qui informent les résidents sur diverses formes de prévention. La Ville a également préparé un guide sur la sécurité à l'intention des sauveteurs aquatiques, et un cadre de référence en sécurité pour ses camps de jour. Un guide d'aménagement des terrains de soccer a aussi été produit en partenariat avec la Direction de la promotion de la santé et de la sécurité, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

En fin d'année, la Ville a entrepris la mise aux normes de ses feux de circulation pour améliorer la sécurité du réseau routier et la fluidité de la circulation, un investissement de près de 10 M\$ fait dans le cadre du *Programme d'infrastructures Canada-Québec 2000*.



Les priorités pour 2006

- Mise en œuvre d'un nouveau programme de sécurité routière grâce à l'ajout de 133 policiers.
- Maintien du comité et des interventions se consacrant à la lutte aux gangs de rue.
- Implantation progressive de la sécurité policière dans le métro.
- Implantation de la première phase du service de premiers répondants pour l'ensemble de l'agglomération.



UNE VILLE VERTE ET BLEUE

28 : 29

Le patrimoine naturel de Montréal constitue une grande richesse et doit demeurer un élément clé de l'identité de la métropole et de sa qualité de vie. Montréal relève ce défi en collaboration avec les organismes du milieu et l'entreprise privée.

Nos réalisations 2005

En 2005, Montréal c'est :

- 165 parcs dans la ville, dont 17 grands parcs accessibles au public et 3 milieux naturels
- 1 600 hectares d'aires protégées dans le réseau des parcs
- 116 kilomètres d'accès aux rives dans les parcs municipaux
- Une politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels ainsi qu'une politique de l'arbre qui visent la protection des milieux naturels et de l'ensemble du parc arboricole de la Ville

Reconnaissance du mont Royal

Le mont Royal est au cœur de l'île, dans le cœur des Montréalais et des Québécois. En effet, en mars 2005, le gouvernement du Québec décrétait le mont Royal, arrondissement historique et naturel en vertu de la *Loi sur les biens culturels*. Au même moment, la Table de concertation du mont Royal commençait ses travaux en vue de la mise à jour du Plan de protection et de mise en valeur du mont Royal qui sera déposé en décembre 2006. L'administration municipale proclamait **Mai 2005 : Mois du mont Royal**, démontrant ainsi la ferme volonté de reconnaître la valeur de ce joyau unique.

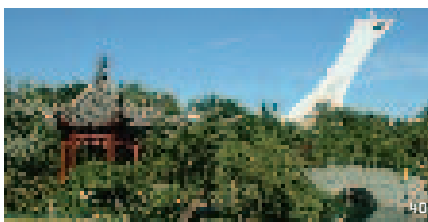
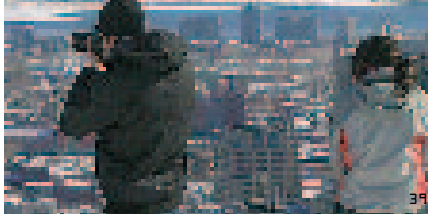
Au cours de l'année, la Ville a également adopté un plan de conservation de la montagne et réalisé d'importants travaux. Elle a complété l'aménagement d'une patinoire réfrigérée et rénové le pavillon adjacent au Lac aux Castors, au coût de 7 M\$, avec l'apport financier de 2 M\$ de la compagnie Power Corp. L'escalier de l'escarpement, la terrasse et le pourtour de la maison Smith ainsi que la terrasse

et le mur de soutènement du monument Georges-Étienne-Cartier ont aussi subi une cure de jouvence.

L'arbre, au cœur de l'urbanité montréalaise

Montréal a adopté une politique de l'arbre, un outil essentiel pour protéger et développer le patrimoine arboricole de la Ville et soutenir les arrondissements dans l'entretien et la plantation des arbres sur le territoire. La première étape de cette politique est l'évaluation du patrimoine arboricole existant. À cet effet, trois arrondissements ont complété l'inventaire des arbres sur leur territoire.

Globalement, les employés municipaux ont planté 7 500 arbres sur le territoire de la ville. Dans l'arrondissement du Sud-Ouest, les citoyens ont réalisé une expérience unique. En présence de Frédéric Back, ils ont participé à la plantation de 2 280 boutures d'arbres pour transformer un terrain vague en joli sentier de verdure.



Les priorités pour 2006

- Poursuite des travaux sur le mont Royal, un investissement de 3,9 M\$.
- Poursuite de l'inventaire du parc arboricole dans les arrondissements et plantation de 9 500 arbres.
- Acquisition de terrains à des fins de protection des milieux naturels. Un montant de 13 M\$ est alloué en 2006.
- Festivités pour le 75^e anniversaire de la Fondation du Jardin botanique, un des plus beaux du monde.

Les écoterritoires

En 2005, les projets de conservation ont permis de protéger quelque 125 hectares de milieux naturels dans les écoterritoires. Les principaux secteurs touchés sont : la forêt Senneville, le corridor écoforestier de l'Île-Bizard, le corridor de la rivière à l'Orme, la coulée verte du ruisseau De Montigny ainsi que la trame verte de l'Est.

Protéger et découvrir le Montréal bleu

Quatorze projets riverains ont été aménagés, offrant aux Montréalais et Montréalaises de nouveaux points d'accès à l'eau. On a également procédé à la stabilisation des berges à la promenade Bellerive.

Acquisition d'espaces naturels

En 2005, la Ville a investi pour 6,2 M\$ en acquisition d'espaces naturels d'envergure. Ces acquisitions se font dans l'objectif de protéger, à terme, 8 % du territoire montréalais.





LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, UN EFFET DOMINO

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents,
nous l'empruntons à nos enfants. »

Antoine de Saint-Exupéry.



44

Nos réalisations 2005

30 : 31

En 2005, Montréal c'est :

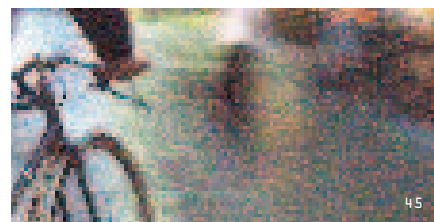
- 7 usines d'eau potable pour fournir 1,8 million de résidents
- 920 615 tonnes de matières résiduelles générées annuellement et recueillies par la Ville
- Une variété de collectes de déchets à domicile ou dans les lieux de récupération : déchets domestiques, matières recyclables, résidus verts, déchets dangereux, textiles
- 6 éco-centres et 31 organismes éco-quartiers
- 354 kilomètres de pistes cyclables

L'effet domino

L'effet domino, c'est lorsque chaque citoyen, chaque organisme et chaque entreprise font des gestes qui conservent notre planète pour les générations futures. La Ville de Montréal a amorcé l'effet domino en lançant le premier *Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*, avec 80 partenaires.

Les arrondissements à l'heure du développement durable

Trois arrondissements, Le Sud-Ouest, Ville-Marie et Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, peuvent se targuer de compter des Quartiers 21 qui font la promotion de projets qui contribuent au développement durable, par exemple : aménagement de toitures vertes, soutien à l'efficacité énergétique, amélioration esthétique des terrains en friche, augmentation de 20% de la plantation d'arbres.



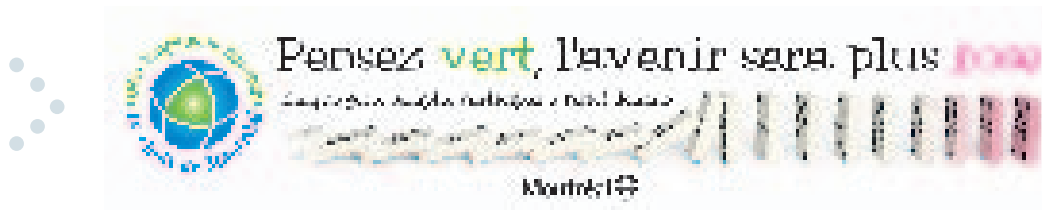
45

Le cœur de la ville aux cyclistes

Montréal a déposé son *Plan d'accessibilité et de mobilité à vélo au centre-ville*, en partenariat avec Vélo-Québec. Le plan propose trois nouveaux axes de pénétration : le boulevard De Maisonneuve, la voie réservée sur le boulevard René-Lévesque et en provenance du sud, l'axe de la rue Peel. Ces aménagements seront permanents. Le tronçon qui emprunte la rue Clark jusqu'à l'Université McGill a été complété au cours de l'année 2005.

Ville interdite aux pesticides

Désormais, l'utilisation des pesticides chimiques à des fins esthétiques est interdite dans tous les arrondissements.



Le mot d'ordre : réduire la consommation des ressources et l'émission de gaz à effet de serre

Montréal met l'accent sur la réduction et le recyclage des matières résiduelles. Plusieurs mesures ont été mises en œuvre. Lors des événements publics, le recyclage est maintenant la norme. Les citoyens peuvent apporter leurs piles et leur cellulaire pour la récupération et le recyclage dans 65 casernes de pompier. L'arrondissement de LaSalle a innové en organisant une collecte de matériel électronique qui a dépassé toutes les attentes, soit une récupération de plus de six tonnes.

La Ville s'est engagée dans la deuxième phase de réduction des gaz à effet de serre visant une réduction supplémentaire de 20% de ses émissions. Cet engagement nécessitera un investissement de 6 M\$ par année pendant six ans. Dans ce cadre, la Ville a fait la commande de 86 automobiles éco-énergétiques. Elle vise le remplacement de toute sa flotte d'automobiles sous-compactes d'ici 2011. Elle propose également de

renforcer l'application du règlement portant sur la marche au ralenti inutile des véhicules. Dorénavant, à l'exception des périodes de grands froids, il ne sera pas permis de laisser tourner le moteur de son véhicule en stationnement plus de trois minutes par heure. Une campagne de sensibilisation a aussi été réalisée auprès des cols bleus à cet égard.

Les priorités pour 2006

- Poursuite du remplacement des véhicules de la Ville par des véhicules éco-énergétiques.
- Implantation de deux éco-centres industriels dont un dans l'arrondissement de LaSalle et un deuxième dans l'arrondissement de Saint-Laurent dont l'ouverture est prévue en 2008.
- Compostage des résidus verts, un investissement de 3,6 M\$.
- Harmonisation de la collecte sélective.

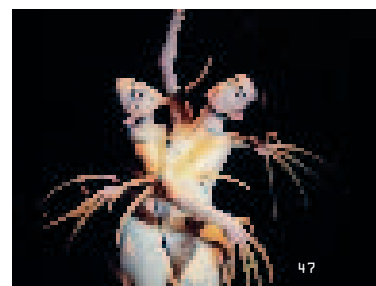


UNE MÉTROPOLE CULTURELLE, UN PATRIMOINE À DÉCOUVRIR

32 : 33

« La culture est devenue une composante fondamentale de l'identité montréalaise; un facteur d'attraction des talents; une composante majeure de la qualité de vie; un secteur dont les réussites internationales sont dignes d'inspirer l'ensemble des acteurs de l'économie de la région métropolitaine. »

Isabelle Hudon, présidente de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, La Cité (2006) vol. 4, n° 4.



Nos réalisations 2005

En 2005, Montréal c'est :

- 90 festivals, dont plusieurs d'envergure internationale
- 65 000 sièges de spectacles, 200 troupes de théâtre professionnelles, 50 compagnies de danse et 700 ateliers d'artistes
- 2 orchestres symphoniques et une douzaine d'ensembles de musique contemporaine de haut calibre
- L'ouverture de la Grande Bibliothèque du Québec
- 7 sites du patrimoine et 41 monuments cités
- 3 arrondissements protégés et 105 biens culturels classés par le gouvernement provincial

Montréal, métropole culturelle 2005-2015

Montréal a adopté sa première *Politique de développement culturel*. Cette politique valorise l'ouverture, l'inclusion, l'innovation et la qualité, et s'appuie sur trois enjeux : l'accessibilité, le soutien aux arts et à la culture ainsi que l'impact de la culture sur le cadre de vie des Montréalais. Ainsi, Montréal reconnaît l'importance de la culture comme moteur de développement et se dote d'un outil d'orientation pour sa mise en valeur.

Le citoyen d'abord

Les maisons de la culture invitent les citoyens à vivre la culture au quotidien en participant à une foule d'activités culturelles de qualité professionnelle : spectacles, expositions, pour ne nommer que celles-là. La Ville s'est enrichie d'une nouvelle maison de la culture dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et d'un centre culturel et communautaire dans l'arrondissement de Montréal-Nord, des investissements d'une valeur de 8,3 M\$.

Les bibliothèques, source de savoir et de culture

Montréal s'est doté d'un système informatique unique qui assurera l'harmonisation des systèmes des bibliothèques à l'échelle de la ville. Une somme de 1,9 M\$ a été investie dans ce projet au cours de l'année. L'Administration a également complété un diagnostic sur l'état de la situation des bibliothèques, en collaboration avec le gouvernement du Québec. Des arrondissements ont aménagé de nouvelles bibliothèques, notamment l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce. L'année 2005 a été marquée à la fois par la désignation de Montréal comme capitale mondiale du livre par l'UNESCO et par l'inauguration de la Grande Bibliothèque du Québec.

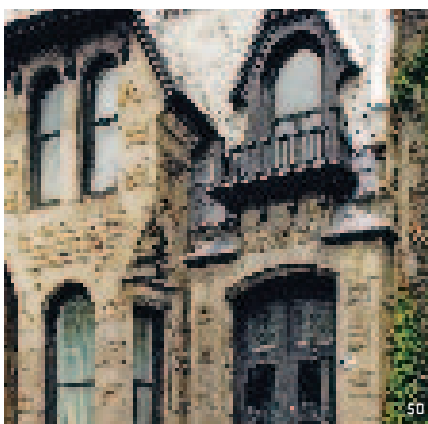
Les bibliothèques, un outil d'intervention sociale

Deux programmes, *Livres dans la rue* et *Bibliothèques à la rescousse*, offerts aux jeunes Montréalais ont permis à la Ville de contribuer activement à la lutte au



Prix et distinctions

Prix Orange, décerné par Sauvons Montréal pour la Politique du patrimoine.



décrochage scolaire. Ainsi, les jeunes de quartiers défavorisés ont pu bénéficier d'interventions professionnelles pour les inciter à la lecture et à la fréquentation des bibliothèques de quartier.

Célébrations populaires

Montréal est une ville festive. Chaque année, des milliers de personnes participent à des événements culturels, entre autres : Festival du théâtre amateur; Fête des neiges, Fête des enfants, Festival de la danse amateur, Festival interculturel de Montréal, Festival Vues d'Afrique, sans compter les grands événements à vaste rayonnement, tels le Festival International de Jazz de Montréal, le Festival Juste pour rire et les Francfolies de Montréal.

Les artistes sur la place publique

Montréal appuie les artistes. En 2005, elle a augmenté de 500 000\$ sa contribution au Conseil des arts et fait l'acquisition de plusieurs œuvres, par l'intermédiaire de concours, qui trouveront place dans les parcs ou à l'entrée des édifices publics au bénéfice

de toute la population, notamment dans le parc Marguerite-Bourgeoys dans l'arrondissement du Sud-Ouest, le square Saint-Louis dans l'arrondissement de Plateau-Mont-Royal, le carrefour giratoire du boulevard René-Lévesque à l'Île-des-Sœurs dans l'arrondissement de Verdun, au parc Molson dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie et à la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord, dans l'arrondissement de Montréal-Nord.

« La mémoire, ressort de la créativité »

La *Politique du patrimoine* adoptée en mai 2005 vise à conserver et à mettre en valeur le patrimoine montréalais, à le rendre accessible aux citoyens et aux visiteurs, et à le transmettre aux générations futures. Opération patrimoine architectural de Montréal s'est tenue pour une 15^e année consécutive, à l'issue de laquelle 32 propriétaires ont reçu une reconnaissance municipale pour leur effort de conservation de la valeur patrimoniale de leur bâtiment.



Les priorités pour 2006

- Extension des heures d'ouverture des bibliothèques et embauche de personnel supplémentaire : 2 M\$.
- Début des travaux de construction de deux maisons de la culture dans les arrondissements de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.
- Organisation d'un colloque sur les 25 ans des maisons de la culture et sur le bilan des actions passées et sur les perspectives à venir.



DES SPORTS D'ÉLITE, DES SPORTS POUR TOUS, DES LOISIRS PARTOUT

34 : 35

« Montréal a démontré qu'elle peut rivaliser
avec les plus grands. »

Normand Legault, président et directeur général du Grand Prix de Montréal.
Émission Indicatif présent, diffusée à la Première chaîne de la Société Radio-Canada,
le 13 avril 2004.



52

Nos réalisations 2005

En 2005, Montréal c'est :

- Plus de 137 installations sportives intérieures à travers le territoire, comprenant aré纳斯, piscines et centres sportifs
- Quelque 174 piscines et patageoires extérieures
- Plus de 130 centres de loisirs pour toute la famille
- De grands centres sportifs, tels le Complexe sportif Claude-Robillard et l'aréna Maurice-Richard

Des investissements importants

Dans le Programme triennal d'immobilisations, une somme de 59,7 M\$ a été consacrée à l'amélioration des services de sports et de loisirs afin d'offrir aux citoyennes et citoyens un milieu de vie de qualité.

Rénovation des grands équipements

Les piscines et le pavillon des baigneurs du parc Jean-Drapeau ont été restaurés pour accueillir les compétitions internationales de sports aquatiques de la FINA. La Ville a aussi complété des travaux dans plusieurs grands parcs et infrastructures, entre autres : la réfection des gradins des terrains sportifs et de l'éclairage des terrains de tennis du parc Jeanne-Mance, des terrains de sport de l'Université Concordia ainsi que des bains Morgan et Émard. L'aréna Maurice-Richard a été mis aux normes au coût de 700 000 \$ ainsi que les aires de jeux dans les parcs Maisonneuve et La Fontaine, ce qui représente un investissement de plus de 600 000 \$. Un nouvel aménagement d'aires de patin à roues alignées et de ballon panier ont vu le jour au parc Jarry, en plus d'y avoir complété le centre de tennis.

Harmonisation des services sur l'ensemble du territoire

Certains arrondissements ont eu besoin de nouveaux équipements pour continuer à offrir un service de qualité à la population croissante. En 2005, la Ville a inauguré un nouveau centre récréatif dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est. Une aire de jeux et de pique-nique a été aménagée au parc Angrignon. Un nouveau parc linéaire a été construit au parc du Ruisseau de Montigny, avec la participation d'Hydro-Québec. Le comité exécutif a entériné l'achat d'un terrain pour la construction d'un centre sportif et communautaire sur le site de Benny Farm. Une piscine intérieure a été rénovée au parc Saint-Roch, dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

Des services accessibles

Soucieuse de rendre accessibles ses équipements collectifs à l'ensemble de la population, la Ville effectue depuis quelques années des interventions architecturales



Prix et distinctions

La Ville de Montréal a obtenu le prix Multimédias 2005 et l'un des Grands Prix du tourisme québécois 2005 pour l'œuvre interactive *Ars Natura*.

Le prix Coup d'Éclat a été remis aux Muséums nature pour leur campagne télévisuelle institutionnelle.

Le prix Baines de la CAZA a été décerné à la Ville pour le projet d'inventaire acoustique de chauves-souris.

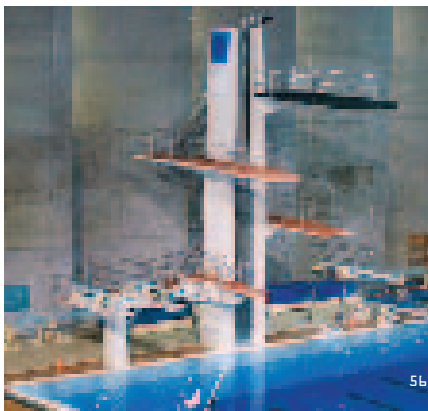
dans ses bâtiments sportifs et culturels, pour les personnes handicapées et à mobilité réduite. Pour les jeunes handicapés, elle a également mis en place au cours de ces deux dernières années un programme pilote d'accompagnement en loisir dans les camps de jour.

Des sports d'élite, des infrastructures pour tous

Montréal accueille chaque année des événements sportifs internationaux. Ces événements attirent des visiteurs de partout dans le monde et sont également une source d'inspiration pour les jeunes. Les Montréalais peuvent aussi bénéficier de ces équipements de calibre international pour les années à venir. En 2005, la Ville a accueilli les 11^{es} Championnats du monde FINA 2005, le Circuit mondial de volley-ball de plage 2005, les Jeux de Montréal, le Défi sportif des athlètes handicapés 2002-2005 et, pour une quatrième année, la Coupe du monde cycliste féminin de Montréal. La Ville fait également partie du circuit de la Coupe Rogers qui a lieu au stade Uniprix du parc Jarry.

Des muséums nature populaires

Les Muséums nature ont confirmé leur positionnement en tant que sites incontournables à Montréal par une fréquentation totale de 1 685 000 visiteurs. Plusieurs prix d'excellence leur ont été décernés en 2005, notamment deux prix pour l'exposition *Ars Natura* installée dans la rotonde de la station de métro Square-Victoria. Le Biodôme de Montréal a, pour la première fois, développé un habitat temporaire avec des chauves-souris géantes, entraînant une hausse de la fréquentation en 2005. Un important protocole de collaboration entre la Ville de Montréal et le Muséum national d'histoire naturelle de Paris a été signé et enfin, les Muséums nature se sont dotés d'une politique d'approche-client.



Les priorités pour 2006

- Inauguration du centre communautaire et sportif du Vieux-Rosemont.
- Investissement de 300 000 \$ dans un projet d'accompagnement dans les camps de jour pour les personnes handicapées.
- Installation de jeux d'enfants au parc Jarry, au parc du mont Royal et à l'Insectarium.
- Investissement de 20 M\$ pour l'aménagement et la réfection des différentes installations sportives et de loisirs par les arrondissements, notamment : dans les arrondissements de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, du Sud-Ouest, de Saint-Léonard et de Pierrefonds-Roxboro.
- Participation à la construction du nouveau complexe à vocation sportive et culturelle pour les jeunes qui accueillera le TAZ, sur la partie ouest du Complexe environnemental de Saint-Michel.



GÉRER LES AFFAIRES MUNICIPALES DE FAÇON RESPONSABLE ET AVEC RIGUEUR

36 : 37

« Le cadre budgétaire prudent de la Ville a produit chaque année des résultats financiers supérieurs aux attentes. »

Moody's Investors Service, mars 2005.

Nos réalisations 2005

En 2005, Montréal c'est :

- Un budget de près de 4,0 G\$
- 27 arrondissements, 9 services corporatifs ainsi que plusieurs unités d'affaires, sociétés paramunicipales et autres organismes à mission spécifique
- 30 450 employés
- Une population de 1 871 770 personnes, pour une moyenne de 2,2 personnes par ménage
- 425 166 immeubles évalués à quelque 133,2 G\$
- Des revenus de taxation diverse de près de 2,7 G\$

Des économies substantielles

En 2005, des économies récurrentes de l'ordre de 80 M\$ ont été faites dans le cadre budgétaire par l'application de diverses mesures. Ces économies s'ajoutent à celles réalisées au cours des trois années antérieures qui se chiffrent à quelque 125,7 M\$, pour totaliser quelque 205,7 M\$ d'économies récurrentes sur une base annuelle. En outre, une entente sur le refinancement de la dette actuarielle initiale du régime de retraite des pompiers de l'ancienne Ville de Montréal a été signée, laquelle permettra de générer des économies d'environ 220 M\$ pour les quarante prochaines années.

Investir dans nos infrastructures sans alourdir la dette

Montréal a pris la décision de réinvestir massivement dans les infrastructures qui nécessitent la mise en place d'un programme de restauration majeure. La création de fonds

est une mesure qui permet à la Ville de créer des réserves et de payer, à terme, au comptant et au moment opportun ses investissements sans augmenter le fardeau de la dette.

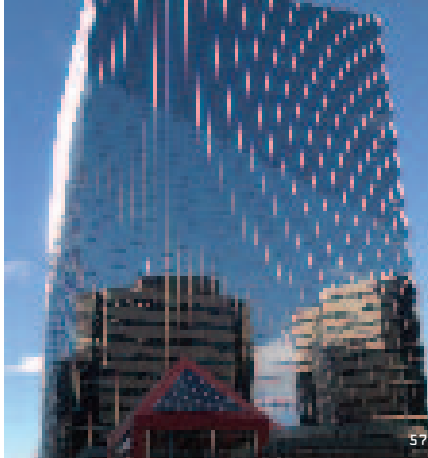
Recherche de nouvelles sources de revenus

Montréal a mené des négociations intensives avec tous les paliers de gouvernement pour trouver de nouvelles sources de financement pour la Ville. Entre autres, en 2005, les gouvernements fédéral et provincial ont annoncé la mise en place d'un programme visant à financer les infrastructures municipales à partir des revenus de la taxe d'accise sur les carburants. De plus, le pacte fiscal actuel a été reconduit indexé tel quel pour une année, mais les échanges se poursuivent en vue du renouvellement de l'entente. Enfin, l'obtention de nouvelles sources de revenus et d'un cadre financier et institutionnel pour le transport en commun demeure une priorité.



Prix et distinctions

La *Government Finance Officers Association (GFOA)* a décerné à la Ville de Montréal le Prix d'excellence pour la présentation des documents budgétaires de 2003 ainsi qu'un certificat de reconnaissance d'excellence dans la catégorie *Outstanding Policy Document* et un prix canadien d'excellence pour son rapport financier de 2004.



Les priorités pour 2006

- Poursuite des négociations visant la diversification des sources de revenus, le renouvellement d'un pacte fiscal et la définition d'un cadre financier et institutionnel pour le transport en commun.
- Modernisation des méthodes de travail et des systèmes de gestion informatisés.
- Poursuite du programme d'accès à l'égalité en emploi et mise en œuvre d'un plan de développement et de relève.

Résultat de la bonne gestion

La gestion financière responsable de la Ville de même que des perspectives encourageantes ont contribué à l'appréciation de la cote de crédit de la Ville de Montréal en 2005, laquelle est passée de A2 à A1 au cours de l'année. Cette nouvelle évaluation constitue une reconnaissance de sa gestion rigoureuse. Elle permettra à la Ville d'avoir un meilleur accès aux marchés des capitaux, et ce, à des taux plus avantageux.

Des employés de toutes les minorités ethniques

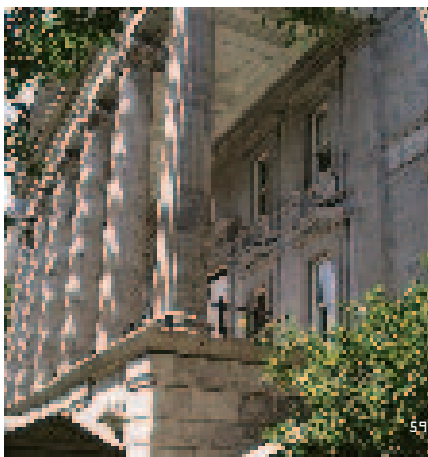
Par son programme d'accès à l'égalité en emploi, la Ville a entrepris des mesures transitoires qui visent à augmenter la représentation des femmes, des minorités ethniques et visibles et des autochtones au sein de l'organisation. Au 31 décembre, 66,1 % des nouvelles personnes embauchées provenaient de l'un ou l'autre de ces groupes cibles. Des campagnes de promotion ont, entre autres, été faites auprès de ces groupes-cibles.

Mise à niveau des outils de gestion

Dans l'objectif d'améliorer et de moderniser la performance de ses outils de gestion, la Ville a investi notamment 12,1 M\$ pour la mise en place d'un système intégré de gestion des ressources humaines, financières et matérielles.

Déménagement des ateliers Rosemont

Le déménagement des ateliers municipaux Rosemont dans un secteur industriel de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a permis la modernisation des équipements et l'amélioration de la productivité.





UNE ORGANISATION À L'ÉCOUTE DES CITOYENNES ET DES CITOYENS

38 : 39

« La démocratie participative essaie de trouver un consensus entre les citoyens. Les gens apprennent à saisir la réalité des autres. Qui a tort ou qui a raison... ce n'est pas important. Ce qui importe, c'est l'échange, la base commune qui fait que vivre en ville, c'est savoir vivre ensemble. »

Anne Latendresse, professeure de géographie sociale à l'UQÀM. Place publique, Montréal, septembre 2004.

Nos réalisations 2005

En 2005, Montréal c'est :

- Le maire et 73 conseillères et conseillers formant le conseil municipal
- 27 conseils d'arrondissement représentés par 104 élus
- Un comité exécutif composé de 11 membres, dont le maire
- Des instances de consultation participative du public : 7 commissions permanentes du conseil, une commission de la sécurité publique ainsi que l'Office de consultation publique de Montréal
- 5 comités-conseils sur les arts, le patrimoine, l'interculturalisme, la jeunesse et la condition féminine.

La démocratie reconnue

Montréal reconnaît que tous doivent pouvoir influencer les décisions qui les touchent. C'est pourquoi elle a développé plusieurs moyens pour favoriser l'exercice de la démocratie participative.

Une organisation décentralisée

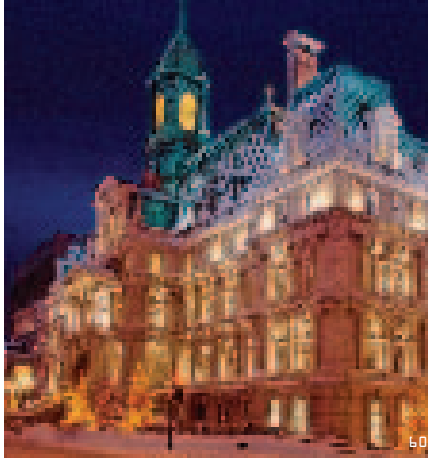
La Ville de Montréal est une organisation décentralisée. Elle se divise en 27 territoires d'arrondissement¹. Chaque conseil d'arrondissement exerce des pouvoirs locaux sur les services de proximité offerts à la population de leur territoire, tels que la collecte des déchets, le déneigement, l'entretien de la voirie locale, l'adoption des règlements d'urbanisme et la délivrance des permis, l'entretien des parcs et la programmation des activités sportives et de loisirs.

La Ville compte également neuf services corporatifs qui exercent les compétences centrales, telles que l'élaboration du plan d'urbanisme, les politiques d'habitation, le schéma de sécurité civile, la gestion des

usines de production de l'eau potable et d'épuration des eaux usées, le développement économique, culturel et social, la gestion des grands parcs, etc. Des unités d'affaires ayant des missions spécifiques comme le Bureau du vérificateur général, la Commission des services électriques, la Commission de la fonction publique ainsi que des sociétés paramunicipales et autres organismes, comme l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), la Société de développement de Montréal (SDM) et la Société de transport de Montréal (STM) complètent le profil de l'organisation montréalaise.

Précisons toutefois qu'à la suite du résultat des référendums tenus en 2004 portant sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités, 15 anciens territoires municipaux ont choisi de reprendre leur statut de ville. Selon les dispositions législatives prévues à cet égard, la date d'entrée en vigueur de ce nouveau modèle d'organisation municipale sur le territoire de l'île a été fixée au 1^{er} janvier 2006 et prévoit

¹ Selon le modèle de gouvernance en vigueur en 2005. Un nouveau modèle d'organisation municipale est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2006 et la Ville de Montréal compte maintenant 19 arrondissements. L'ensemble de l'île de Montréal comprend 16 villes.



que l'ensemble des municipalités de l'île de Montréal, 16 en tout, seront dorénavant liées par un conseil d'agglomération. Les travaux préparatoires à la mise en place de cette nouvelle organisation territoriale ont eu lieu au cours de l'année 2005. D'ailleurs, le conseil d'agglomération a tenu sa première séance en décembre 2005.

Plus d'information, plus rapidement

La plupart des arrondissements publient régulièrement un bulletin d'information. Le portail Internet donne rapidement accès à une foule de renseignements utiles sur les services, mais également sur les décisions des conseils d'arrondissement. Les citoyens peuvent également s'informer davantage en écoutant *L'Heure de Montréal* au Canal Vox, une série de 42 émissions d'une heure sur les actualités montréalaises.

Mille façons de se faire entendre

La Ville consulte les citoyens sur tous les grands dossiers. Pour ce faire, elle utilise les deux instances consultatives et participatives

en place : l'Office de consultation publique de Montréal et les commissions permanentes du conseil. D'ailleurs, à cet effet, elle a adopté une nouvelle politique de consultation et de participation publique. Au cours de l'année, l'Office de consultation publique de Montréal a tenu des consultations sur trois grands dossiers :

- Centre universitaire de santé McGill (CUSM) – hôpital des Shriners – modification au *Plan d'urbanisme*;
- Proposition de politique de développement culturel pour la Ville de Montréal;
- Projet de politique du patrimoine de la Ville de Montréal.

Pour leur part, les commissions permanentes du conseil ont tenu des assemblées publiques sur différents sujets, notamment sur la sécurité publique et sur le budget.

Les priorités pour 2006

- Du 1^{er} au 6 juin, tenue à Montréal du 69^e Congrès de la Fédération canadienne des municipalités.
- Diffusion dans l'internet des séances du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent et d'Outremont.
- Entrée en vigueur de la *Charte montréalaise des droits et responsabilités*.

Suite





UNE ORGANISATION À L'ÉCOUTE DES CITOYENNES ET DES CITOYENS (SUITE)

40 : 41

Nos réalisations 2005

De plus en plus, la Ville intègre la participation dans ses façons de faire. À titre d'exemple, toutes les démarches liées à la protection et à la mise en valeur des milieux naturels comprennent des consultations qui peuvent prendre différentes formes telles la participation des organismes concernés aux groupes de travail ainsi que la tenue d'ateliers de discussion et d'assemblées publiques.

Le Plateau-Mont-Royal prépare, à cet effet, un projet novateur : une démarche formelle de démocratie participative où les séances du conseil d'arrondissement sont diffusées sur Internet. Les citoyens peuvent également poser des questions au conseil et pourront éventuellement participer à des forums de discussion en ligne.

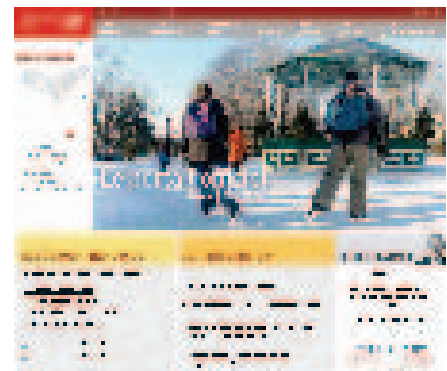
Une charte des droits et des responsabilités

Montréal a adopté la *Charte montréalaise des droits et responsabilités* qui prévoit l'engagement de la Ville et de tout son personnel dans l'amélioration constante des services offerts à la population. Elle contribuera ainsi à faire progresser la qualité des services à la population.

L'ombudsman, un recours toujours accessible

Montréal a été la première ville canadienne à créer un poste d'ombudsman. Celui-ci intervient au besoin pour s'assurer que les

droits municipaux des citoyens sont respectés et que leurs dossiers sont traités avec respect et équité. En 2005, l'ombudsman a accordé une attention toute particulière à renforcer ses liens avec les communautés culturelles. Il a ainsi rencontré divers groupes communautaires qui représentent les différentes communautés culturelles de Montréal et a développé des outils de manière à rendre ses services plus accessibles et mieux connus.



62



63



LE COMITÉ EXÉCUTIF

44 : 45



Conseillère et
conseillers associés

Michael Applebaum

Dominic Perri

Manon Barbe

Marcel Tremblay

Carol Beaupré

Claude Trudel

Richard Deschamps

Monique Worth

Gérald Tremblay

Maire

Responsable des dossiers reliés à la démocratie, à la jeunesse, aux relations internationales, aux relations intergouvernementales et aux relations interculturelles

Frank Zampino

Président

Responsable des finances, de la fiscalité, de la gestion stratégique, du capital humain, des services administratifs, des affaires corporatives et des projets d'investissement

Francine Senécal

Vice-présidente

Responsable de la culture et du patrimoine

Michel Prescott

Vice-président

Responsable des sports et loisirs

Georges Bossé

Responsable de la sécurité publique, des projets spéciaux, des sociétés paramunicipales et du dossier du centre-ville

Claude Dauphin

Responsable du transport, de la voirie, de la circulation et des infrastructures terrestres

Alan DeSousa

Responsable du développement durable et du développement économique

Helen Fotopulos

Responsable du mont Royal, des espaces verts et bleus, des institutions scientifiques et de la condition féminine

Stéphane Harbour

Responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture

Cosmo Maciocia

Responsable de l'habitation, de l'opération *Solidarité 5000 logements*, du développement social et communautaire et de la sécurité du revenu



LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES CONSEILS D'ARRONDISSEMENT¹

Gérald Tremblay
Maire

ARRONDISSEMENTS

Ahuntsic-Cartierville

- **Beauchamp, Maurice**
District de Saint-Sulpice
- **Belleli, Hasmig**
District de l'Acadie
- **Eloyan, Noushig** (mairesse d'arrondissement)
District de Cartierville
- **Lapointe, Pierre**
District d'Ahuntsic
- **Polcaro, Achille**
District du Sault-au-Récollet

Anjou

- **Beaupré, Carol**
- **Miranda, Luis** (maire d'arrondissement)
- **Hénault, Andrée**

Beaconsfield-Baie d'Urfé

- **Myles, Anne** (mairesse d'arrondissement)
- **Birnie, James A.**
District de James-Morgan
- **Parent, Anne-Marie**
District de Beaurepaire

Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

- **Applebaum, Michael** (maire d'arrondissement)
District de Notre-Dame-de-Grâce
- **Rotrand, Marvin**
District de Snowdon

- **Searle, Jeremy**
District de Loyola
- **Senécal, Francine**
District de Côte-des-Neiges
- **Tremblay, Marcel**
District de Décarie
- **Zajdel, Saulie**
District de Darlington

Côte-Saint-Luc–Hampstead–Montréal-Ouest

- **Berku, Dida**
- **Libman, Robert** (maire d'arrondissement)
- **Housefather, Anthony**

Dollard-Des Ormeaux–Roxboro

- **Janiszewski, Edward**
(maire d'arrondissement)
- **Zingboim, Howard**
- **Bayouk, Zoe**

Dorval–L'Île-Dorval

- **Yeomans, Peter B.**
(maire d'arrondissement)
- **Bourbeau, Robert M.**
District de Strathmore
- **Rouleau, Edgar A.**
District de Désiré-Girouard

¹ Conformément à la loi, certains arrondissements sont divisés en districts électoraux. Dans ces cas, le nom du district est indiqué sous le nom du conseiller ou de la conseillère.

- membre du conseil municipal et du conseil d'arrondissement
- conseillère ou conseiller d'arrondissement



LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES CONSEILS D'ARRONDISSEMENT¹ (SUITE)

46 : 47

Kirkland

- **Meaney, John W.** (maire d'arrondissement)
- **Gibson, Michel**
District de Côte-Sainte-Marie
- **MacDonald, Brian B.**
District de Brunswick

Lachine

- **Cowell-Poitras, Jane**
- **Dauphin, Claude**
(maire d'arrondissement)
- **Blanchet, Bernard**

LaSalle

- **Barbe, Manon**
(mairesse d'arrondissement)
- **Deschamps, Richard**
- **Farinacci, Alvaro**
- **Kaluzny, Oksana**
District du Sault-Saint-Louis
- **Vadacchino, Michael**
District de Cecil-P.-Newman

L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève– Sainte-Anne-de-Bellevue

- **Cardinal, Jacques**
(maire d'arrondissement)
- **Bélanger, Richard**
District de Jacques-Bizard
- **Tierney, Bill**
District de l'Anse-à-l'Orme

Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

- **Dompierre, Richer**
District de Maisonneuve
- **Faust, Lyn**
District de Louis-Riel
- **Larivée, Luc**
District d'Hochelaga
- **Le Duc, Ivon** (maire d'arrondissement)
District de Tétéreaultville
- **Saint-Arnaud, Claire**
District de Longue-Pointe

Montréal-Nord

- **Gibeau, Jean-Marc**
- **Infantino, James V.**
- **Parent, Marcel** (maire d'arrondissement)
- **Fortin, Normand**
District d'Ovide-Clermont
- **Morin, Georgette L.**
District de Marie-Clarac

Mont-Royal

- **Caron, Suzanne**
(mairesse d'arrondissement)
- **Carrie, Cliff**
District de Frederick-G.-Todd
- **Stephens, Nicholas**
District de Rockland



Outremont

- **Harbour, Stéphane** (maire d'arrondissement)
- **Cinq-Mars, Marie**
District de Joseph-Beaubien
- **Piquette, Claude B.**
District de Jeanne-Sauvé

Pierrefonds-Senneville

- **Ward, Bertrand A.**
- **Worth, Monique** (mairesse d'arrondissement)
- **Leblanc, René E.**

Le Plateau-Mont-Royal

- **Fotopulos, Helen** (mairesse d'arrondissement)
District du Mile End
- **Poulin, Christine**
District de Laurier
- **Prescott, Michel**
District de Jeanne-Mance
- **Tétrault, Nicolas**
District du Plateau-Mont-Royal

Pointe-Claire

- **McMurchie, Bill** (maire d'arrondissement)
- **Iermieri, Aldo**
District de Donegani
- **Trudeau, Morris**
District de Valois

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles–Montréal-Est

- **Maciocia, Cosmo** (maire d'arrondissement)
District de Marc-Aurèle-Fortin
- **Minier, Marius**
District de Pointe-aux-Trembles
- **Paul, Colette**
District du Bout-de-l'Île
- **Plante, Michel**
District de Rivière-des-Prairies

Rosemont–La Petite-Patrie

- **Bourque, Pierre**
District de Marie-Victorin
- **Larouche, Denise** (mairesse d'arrondissement)
District du Vieux-Rosemont
- **Plante, Jean-François**
District de Louis-Hébert
- **Purcell, François**
District de Saint-Édouard
- **Thibault, Nicole**
District d'Étienne-Desmarteau

Saint-Laurent

- **DeSousa, Alan** (maire d'arrondissement)
- Vacant
- Vacant
- **Biron, Michèle D.**
District de Norman-McLaren
- **Cohen, Maurice**
District de Côte-de-Liesse

! Conformément à la loi, certains arrondissements sont divisés en districts électoraux. Dans ces cas, le nom du district est indiqué sous le nom du conseiller ou de la conseillère.

- membre du conseil municipal et du conseil d'arrondissement
- conseillère ou conseiller d'arrondissement



LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES CONSEILS D'ARRONDISSEMENT¹ (SUITE)

48 : 49

Saint-Léonard

- Bissonnet, Yvette
- Perri, Dominic
- Zampino, Frank (maire d'arrondissement)
- Battista, Mario
District de Port-Maurice
- Zambito, Robert L.
District de Grande-Prairie

Le Sud-Ouest

- Bousquet, Robert
District d'Émard
- Hamel, Line
District de Louis-Cyr
- Montpetit, Jacqueline
(mairesse d'arrondissement)
District de Pointe-Saint-Charles

Verdun

- Bossé, Georges (maire d'arrondissement)
- Dugas, Laurent
- Trudel, Claude
- Gallagher, John
District de Desmarchaïs-Crawford
- Marotte, Ginette
District de Champlain

Ville-Marie

- Laramée, Robert
District de Saint-Jacques
- Lemay, Martin (maire d'arrondissement)
District de Sainte-Marie
- O'Sullivan-Boyne, Louise
District de Peter-McGill

Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

- Deros, Mary
District de Parc-Extension
- Lachance, Sylvain
District de Villeray
- Samson, Anie
District de Jarry
- Tamburello, Paolo
(maire d'arrondissement)
District de Saint-Michel
- Veneri, Frank
District de Jean-Rivard

Westmount

- Marks, Karin
(mairesse d'arrondissement)
- De Castell, John
District de Côte-Saint-Antoine
- Lulham, Cynthia
District de W.-D.-Lighthall

¹ Conformément à la loi, certains arrondissements sont divisés en districts électoraux. Dans ces cas, le nom du district est indiqué sous le nom du conseiller ou de la conseillère.

● membre du conseil municipal et du conseil d'arrondissement

■ conseillère ou conseiller d'arrondissement



LES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL ET LA COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Commission de la présidence du conseil

Président
Marcel Parent

Vice-présidente
Claire Saint-Arnaud

Membres
Dida Berku
Laurent Dugas
Luc Larivée
Cosmo Maciocia
Colette Paul
Marvin Rotrand
Anie Samson

Commission sur le transport, la gestion des infrastructures et l'environnement

Présidente
Manon Barbe

Vice-président
Maurice Beauchamp

Membres
Michael Applebaum
Richard Bélanger
Robert Bousquet
Marius Minier
Anne-Marie Parent
Achille Polcaro

Commission sur la mise en valeur du territoire et le patrimoine

Président
Richard Deschamps

Vice-président
Marvin Rotrand

Membres
Michèle D. Biron
Robert M. Bourbeau
Jacques Cardinal
Richer Dompierre
François Purcell
Robert L. Zambito

Commission sur le développement cul- turel et la qualité du milieu de vie

Présidente
Jane Cowell-Poitras

Vice-présidente
Hasmig Belleli

Membres
Mario Battista
Marie Cinq-Mars
Sylvain Lachance
Ginette Marotte
Marius Minier
Jean-François Plante

Commission sur les affaires corporatives, la gestion stratégique, le capital humain et la diversité ethno- culturelle

Président
Claude Trudel

Vice-présidente
Mary Deros

Membres
Carol Beaupré
Maurice Cohen
Sylvain Lachance
Christine Poulin
Nicolas Tétrault
Nicole Thibault

Commission sur les finances et les services administratifs

Président
Bertrand A. Ward

Vice-président
Frank Venneri

Membres
Manon Barbe
Jean-Marc Gibeau
Line Hamel
Claude B. Piquette
Michel Plante
Edgar A. Rouleau

Commission de la sécurité publique

Président
Peter B. Yeomans

Vice-président
Marcel Tremblay

Membres
Carol Beaupré
Jean-Marc Gibeau
Lyn Thériault-Faust
Monique Worth
Samir Rizkalla
(représentant du gou-
vernement du Québec)



LES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2005

50 : 51

ANALYSE FINANCIÈRE DE 2005

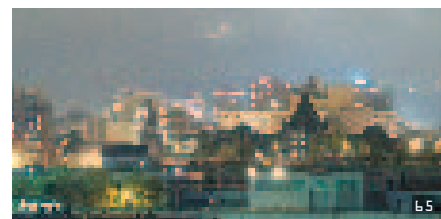
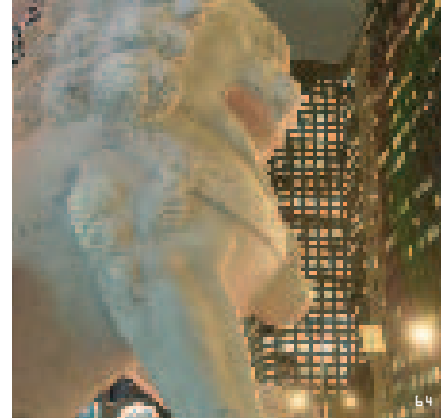
En milliers de dollars	2005		2004
	Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus	3 944 760	4 023 394	3 834 321
Dépenses de fonctionnement	3 552 350	3 513 356	3 324 442
Autres activités financières	427 740	448 291	443 469
Surplus (déficit)	(35 330)	61 747	66 410
Affectations – surplus	39 429	99 744	79 089
Affectations – fonds réservés	(4 099)	(950)	(17 288)
Remboursement de l'obligation nette liée aux régimes de retraite		(410 977)	
Financement à long terme des dépenses d'activités financières		413 385	769
Surplus de l'exercice		162 949	128 980

LES SURPLUS DE L'EXERCICE 2005

La fin de l'exercice financier 2005 constitue la dernière année d'activité de la Ville telle qu'elle fut organisée depuis le regroupement des municipalités de l'île de Montréal au premier janvier 2002. Au cours de ces quatre années, les revenus réels de l'exercice ont toujours excédé les dépenses de fonctionnement, le remboursement de la dette à long terme ainsi que le règlement au comptant de dépenses en immobilisations. En effet, l'excédent est passé de 3,6 millions de dollars en 2002 à 61,7 millions à la fin de 2005. La marge de la Ville pour financer ses dépenses sans utiliser ses surplus a donc progressé significativement au cours de ces exercices financiers. Cela s'est d'ailleurs reflété dans les budgets de ces années. Le manque à gagner des revenus prévus

au budget de 2002 était de 88,6 millions de dollars, comparé à 35,3 millions de dollars au budget de 2005.

Selon les règles comptables du ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR), la présentation des activités financières de l'exercice incorpore aux résultats de l'année courante des transactions relatives aux surplus cumulés et aux fonds réservés des années antérieures. En tenant compte des affectations budgétées et de celles ajoutées en cours d'exercice, une somme de 98,8 millions de dollars s'ajoute à l'excédent des revenus sur les dépenses énoncées au paragraphe précédent. Le surplus de l'exercice 2005 s'établit ainsi à 160,5 millions de dollars.



Le MAMR incorpore aussi dans les activités financières le financement à long terme de dépenses de fonctionnement. Exceptionnellement, la Ville a recours à l'emprunt pour financer certaines dépenses de fonctionnement. Au cours de l'année financière, la Ville a concrétisé pour les pompiers de l'ancienne Ville de Montréal le refinancement du déficit actuariel amorcé en 2003. Au refinancement de 1,2 milliard de dollars en 2003, s'ajoutent 411 millions de dollars pour 2005. Cette stratégie génère des avantages sur les plans budgétaire, fiscal et financier. Globalement, pour les 40 prochaines années, la réduction des frais découlant de ce refinancement dépasse le milliard de dollars. Compte tenu du caractère exceptionnel

de cette transaction, notamment par son importance monétaire, et afin de présenter des données comparatives, la dépense de fonctionnement exclut le coût de ce déficit actuariel.

De plus, pour se conformer aux conditions de certains programmes de subventions gouvernementaux, la Ville finance par emprunt certaines de ces dépenses de fonctionnement. Celles-ci s'élèvent à 2,4 millions de dollars pour 2005. En considérant ce dernier élément, le surplus de l'exercice 2005 totalise 163 millions de dollars.

LES REVENUS DE 2005

En milliers de dollars	2005			2004	
	Budget	Réalisations	Écart budget-réalisations	Réalisations	Écart 2004-2005
Taxes	2 675 945	2 691 682	15 737	2 599 580	92 102
Paiements tenant lieu de taxes	244 605	251 369	6 764	222 840	28 529
Autres revenus de sources locales	613 923	644 816	30 893	618 379	26 437
Transferts	494 864	501 821	6 957	459 696	42 125
Revenus spécifiques transférés aux activités d'investissements	(84 577)	(66 294)	(18 283)	(66 174)	(120)
Total	3 944 760	4 023 394	78 634	3 834 321	189 073



LES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2005 (SUITE)

52 : 53

Comme les dernières années, le contexte économique de 2005 est demeuré favorable à la construction de bâtiments, la principale base de taxation de la Ville. Nos prévisions budgétaires avaient déjà anticipé cette bonne performance pour l'année 2005. En effet, la prévision budgétaire de 2005 pour les revenus de taxes, comparativement à celle de 2004, prévoyait une augmentation de 90 millions de dollars. Les revenus de taxes de l'année 2005, qui représentent 2,7 milliards de dollars, confirment donc nos prévisions. Un léger surplus d'environ 16 millions de dollars a même été réalisé dans cette catégorie de revenus.

Des valeurs plus élevées que prévues à la suite de la construction ou de la modification de certains bâtiments gouvernementaux ont contribué à obtenir des revenus réels supérieurs pour les compensations de taxes perçues auprès des gouvernements fédéral et provincial. À titre d'exemple, la restauration de l'édifice de la Cour d'appel du Québec et la construction de la Grande Bibliothèque du Québec ont eu un impact favorable sur les revenus de compensations de taxes.

Le contexte économique favorable a aussi permis de réaliser 20 millions de dollars de plus pour les droits de mutation immobilière perçus par la Ville. Pour 2005, nous avons constaté une diminution d'environ 4 % du

nombre de transactions. Par contre, une quantité record de droits de mutation de plus de 100 000 \$ a été facturée au cours de 2005 et la valeur moyenne des autres transactions a été en hausse de près de 10 %.

Les revenus provenant des permis ont aussi bénéficié du contexte économique. Un écart favorable d'un peu plus de 4 millions de dollars s'est dégagé, dont près de 2 millions de dollars uniquement dans les limites de l'arrondissement de Ville-Marie.

Le MAMR a adopté pour 2005 une nouvelle présentation des revenus afin d'y déduire les revenus spécifiques pour la réalisation de travaux d'immobilisation. C'est pourquoi on retrouve cette année dans la catégorie des revenus un montant négatif, « revenus spécifiques transférés aux investissements ». Ce changement ne modifie pas le surplus des activités financières et il a une correspondance identique aux activités d'investissement.



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET LES AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

<i>En milliers de dollars</i>	Budget	2005		2004	
		Réalisations	Écart budget-réalisations	Réalisations	Écart 2004-2005
Rémunération	1 802 260	1 775 815	26 445	1 669 737	106 078
Transport et communication	38 252	39 065	(813)	37 193	1 872
Services professionnels, techniques et autres	258 552	259 761	(1 209)	218 268	41 493
Location, entretien et réparation	152 861	143 770	9 091	136 175	7 595
Biens durables et non durables	250 085	259 298	(9 213)	245 576	13 722
Frais de financement	434 654	413 338	21 316	435 994	(22 656)
Contributions à des organismes	420 752	449 192	(28 440)	443 925	5 267
Autres	194 934	173 117	21 817	137 574	35 543
Total des dépenses de fonctionnement	3 552 350	3 513 356	38 994	3 324 442	188 914
Remboursement de la dette à long terme	425 599	431 334	(5 735)	418 307	13 027
Autres transferts aux activités d'investissement	2 141	16 957	(14 816)	25 162	(8 205)
Total des dépenses de fonctionnement et des autres activités financières	3 980 090	3 961 647	18 443	3 767 911	193 736

Les coûts relatifs à la rémunération, un peu plus de 1,77 milliard de dollars, représentent toujours le poste de dépenses le plus important de la Ville. Il représente près de 45 % des dépenses de fonctionnement et des autres

activités financières. Le budget de 2005 à 1,8 milliard de dollars prévoyait une hausse d'environ 133 millions de dollars comparativement au coût réel de l'année précédente.



LES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2005 (SUITE)

54 : 55

L'effectif de la Ville est demeuré assez stable de 2004 à 2005. Par contre, l'indexation salariale de 2,5 %, la progression des employés à l'intérieur de leur échelle salariale, la contribution croissante aux régimes de retraite, le coût de l'équité salariale et celui de la Commission de la santé et de la sécurité au travail sont tous des facteurs qui ont contribué à l'augmentation du coût de la rémunération.

Au cours de 2005, la Ville a versé près de 29 millions de dollars de plus de contributions financières à des organismes qui participent à la prestation de services aux citoyens ou au développement de la Ville. La contribution la plus significative est celle versée à la Société de transport de Montréal, qui représente une somme de 276 millions de dollars, soit une augmentation de 7 millions de dollars, comparativement au budget, qui a permis à la Société de mieux répondre aux besoins de ses usagers.

Toujours dans le secteur du transport, la contribution à l'Agence métropolitaine de transport a été de 28,8 millions de dollars. Parmi les autres contributions à des organismes travaillant dans différents domaines d'intérêt pour la ville, les plus importantes, en millions de dollars (M\$), sont :

- La Société d'habitation et de développement de Montréal, 2,7 M\$;
- La Société du parc Jean-Drapeau, 9,1 M\$;
- La Société de développement de Montréal, 2,4 M\$;
- Le Conseil des arts de Montréal, 10 M\$;
- L'Office de consultation publique de Montréal, 1,5 M\$;
- Les sociétés de développement commercial, 7,2 M\$;
- Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, 4,1 M\$;
- Le Centre culturel du quartier chinois, 1,3 M\$;
- Les centres locaux de développement, 14,3 M\$.



La catégorie « autres » regroupe principalement les programmes de subventions destinés au domaine résidentiel pour encourager la rénovation résidentielle et soutenir l'accès à des logements à prix abordable. On y retrouve aussi les budgets pour dépenses contingentes et dépenses générales d'administration pour une somme d'environ 48 millions de dollars. Ce budget de dépenses contient des sommes pour des activités imprévisibles qui, lorsqu'elles se produisent, sont souvent réallouées aux activités concernées, ce qui explique une partie de l'économie budgétaire constatée. Les dépenses de 2005 dans le cadre des principaux programmes de subventions, en millions de dollars (M\$), sont :

- AccèsLogis, 12 M\$;
- Revitalisation des quartiers centraux, 44,3 M\$;
- Logement abordable Québec, 20,9 M\$;
- Coopération industrielle de Montréal, 10 M\$.

La gestion de la dette constitue la seconde dépense en importance pour la Ville, avec près de 21 % des dépenses de fonctionnement et autres activités financières. Toutefois, le coût net des frais de gestion de la dette à la charge des contribuables montréalais représente 14% des dépenses de fonctionnement et autres activités financières de la Ville, après avoir retranché les revenus suivants :

- Les revenus de subventions du gouvernement du Québec et de ses entreprises perçus par la Ville;
- Les revenus de placements des fonds d'amortissement;
- Les recouvrements, sous la forme de redevances, du fonds des conduits souterrains (redevances en provenance de la Commission des services électriques).

Les frais de financement et les remboursements annuels totalisent 845 M\$ en 2005, comparativement aux 860 M\$ inscrits au budget. Cela représente une économie de 15 M\$, essentiellement liée au coût d'intérêts. La Ville a en effet réussi à emprunter à un taux de financement inférieur à celui budgété, lequel était de 6%. Une bonne gestion de la trésorerie a également contribué au report de certains emprunts à des dates ultérieures. Par ailleurs, les autres coûts liés à la gestion de la dette, tels les frais de change, d'escompte et d'émission, ont été moindres que prévus. D'autre part, en vue du remboursement de la dette attribuable aux villes reconstituées, les financements par emprunt de l'exercice 2005 ont été réduits de 200 M\$ ainsi que les emprunts de refinancement de leur dette historique.

Dans le cadre de la stratégie de refinancement de la dette actuarielle initiale de certains régimes de retraite, la Ville a remboursé au régime de retraite des pompiers de l'ancienne Ville de Montréal sa dette actuarielle initiale. En contrepartie, des emprunts ont été émis aux fins de refinancer en partie cette dette. Ce refinancement n'avait pas été anticipé au budget de l'exercice.



LES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2005 (SUITE)

56 : 57

LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

<i>En milliers de dollars</i>	Budget	2005 Réalisation	Écart budget- réalisation	2004 Réalisation	Écart 2004- 2005
Catégories d'actif					
Infrastructures routières	260 881	222 082	38 799	224 386	(2 304)
Infrastructures – eau	134 689	89 225	45 464	91 143	(1 918)
Parc, espaces verts	60 435	56 762	3 673	50 476	6 286
Bâtiments	79 524	109 505	(29 981)	92 359	17 146
Ameublement et équipement de bureau	46 570	49 431	(2 861)	49 942	(511)
Autres	64 157	80 258	(16 101)	50 552	29 706
Total	646 256	607 263	38 993	558 858	48 405
Responsabilité de réalisation					
Arrondissements	215 783	211 821	3 962	226 104	(14 283)
Services corporatifs	430 473	395 442	35 031	332 754	62 688

La croissance des dépenses d'investissement s'est maintenue en 2005. En effet, depuis 2002 ces dépenses ont progressé, passant de 380,8 millions de dollars à près de 607 millions de dollars en 2005, soit une augmentation de 57% pour des immobilisations destinées à la prestation de services aux contribuables.

Bien que le rythme de réalisation des dépenses d'investissement se soit accéléré, il n'a pas été suffisant pour atteindre pleinement l'objectif budgétaire de 2005, fixé à 646,3 millions de dollars. Pour les arrondissements, le pourcentage de réalisation des travaux comparativement au budget s'élève à 98% alors qu'il est de 91% pour les services corporatifs.



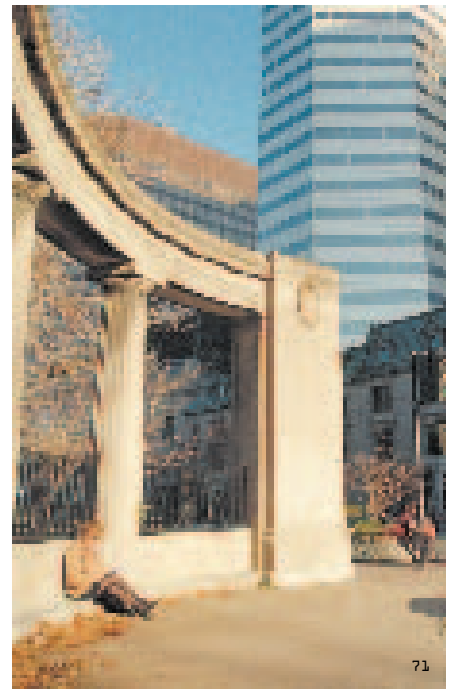
LES SURPLUS CUMULÉS ET LES FONDS RÉSERVÉS

<i>En milliers de dollars</i>	2005	2004	Écart
Surplus cumulés	333 997	292 660	41 337
Fonds réservés	42 888	50 406	(7 518)
Total	376 885	343 066	33 819

Les surplus cumulés et les fonds réservés ont augmenté de près de 34 millions de dollars en 2005.

En faisant abstraction de la règle particulière applicable au milieu municipal du Québec, laquelle est de refléter des transactions de surplus cumulés et des fonds réservés aux activités financières de l'exercice en cours, «l'excédent des revenus sur les dépenses de fonctionnement et autres activités financières» se chiffre à 62 millions de dollars et constitue l'élément principal de l'augmentation.

L'écart net de 34 millions de dollars s'explique en majeure partie par l'augmentation de 62 millions et une diminution de 31 millions puisés à même les surplus cumulés et les fonds réservés pour le financement des dépenses d'investissement (voir à cet effet le tableau sur l'état des activités d'investissement à la p. 6 du rapport financier).



Montréal en action





Montréal en action



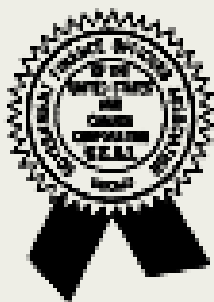
LE PRIX CANADIEN D'EXCELLENCE DES RAPPORTS FINANCIERS

attribué à la

Ville de Montréal,
Québec

pour son rapport
financier annuel de
l'exercice terminé
le 31 décembre 2004

La GFOA (Government Finance Officers Association),
qui regroupe des représentants gouvernementaux
des États-Unis et du Canada, attribue le Prix
canadien d'excellence des rapports financiers
aux administrations municipales dont les
rapports financiers annuels se conforment
au haut degré de qualité exigé
par le programme



Charles E. Pruzyn
Président

Jeffrey L. Egan
Directeur Général

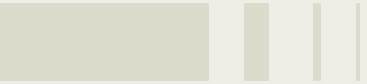
La GFOA (Government Finance Officers Association of the United States and Canada) a décerné le Prix canadien d'excellence des rapports financiers à la Ville de Montréal pour son rapport financier annuel de l'exercice terminé le 31 décembre 2004. L'objectif de ce prix d'excellence est d'encourager les administrations municipales du Canada à présenter des états financiers de qualité et d'offrir aux responsables de la publication de ces rapports la possibilité d'être reconnus par leurs pairs et, au besoin, de recevoir l'aide technique de ces derniers.

Le Prix canadien d'excellence des rapports financiers est décerné aux administrations municipales dont le rapport annuel est jugé conforme, en substance, aux critères d'évaluation de la GFOA.

Les états financiers d'une administration municipale doivent présenter une information financière et des commentaires qui surpassent, en qualité, les principes comptables généralement reconnus. Par conséquent, conformément au principe de l'exposé complet, clair et véridique, les états financiers doivent montrer que les responsables ont véritablement tenté de communiquer fidèlement la situation financière de l'administration municipale, d'améliorer l'aptitude des administrations municipales à transmettre l'information financière et de combler les attentes des utilisateurs.

Le prix d'excellence est décerné pour une seule année. L'administration municipale de Montréal croit que son rapport financier annuel de 2005 respecte toujours les critères d'évaluation de la GFOA et compte le soumettre de nouveau pour l'obtention d'un prix d'excellence.

Montréal en action



INDEX DES PHOTOS

Page couverture : Cathédrale Marie-Reine-du-Monde, arrondissement de Ville-Marie

1. Citoyens, arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie
2. Citoyenne, arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
3. Citoyen, arrondissement de Ville-Marie
4. Citoyens, arrondissement d'Anjou
5. Employés de la Ville de Montréal
6. Water Polo, FINA, parc Jean-Drapeau, arrondissement de Ville-Marie
7. Cirque du Soleil, Festival International de Jazz de Montréal, arrondissement de Ville-Marie
8. Édifice de l'Association Internationale du Transport Aérien (IATA), arrondissement de Ville-Marie
9. Hôtel Gault, Vieux-Montréal
10. Quartier international, *La Joute* de Jean-Paul Riopelle, arrondissement de Ville-Marie
11. Bibliothèque interculturelle Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
12. Éboueuse, arrondissement du Sud-Ouest
13. Le parc La Fontaine, arrondissement du Plateau-Mont-Royal
14. Parc Molson, arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie
15. Enlèvement de graffitis, arrondissement du Sud-Ouest
16. Rue De Bleury, arrondissement de Ville-Marie
17. Fontaine de la Place des Arts, arrondissement de Ville-Marie
18. Métro Peel, arrondissement de Ville-Marie
19. Échangeur Du Parc-Des Pins, arrondissements de Ville-Marie et du Plateau-Mont-Royal
20. Cycliste, rue de Montréal
21. Édifice CGI, rue Duke, arrondissement de Ville-Marie
22. Avenue McGill College, arrondissement de Ville-Marie
23. École des hautes études commerciales (HEC), arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
24. Mannequin
25. Palais des congrès, arrondissement de Ville-Marie
26. Parc Jean-Drapeau et centre-ville, arrondissement de Ville-Marie
27. Habitation Joseph-Janot, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (projet pour familles)
28. Mme Béatrice Guy-Labelle
29. Les Brises de Lachine, arrondissement de Lachine (projet pour aînés en légère perte d'autonomie)
30. Rue Notre-Dame Est, Vieux-Montréal
31. Vieil homme et enfant
32. Quartier chinois, arrondissement de Ville-Marie
33. Musée des beaux-arts de Montréal, arrondissement de Ville-Marie
34. Brigadière, arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
35. Caserne 14, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
36. Rue Notre-Dame Est, Vieux-Montréal
37. Simulation d'un attentat terroriste au centre-ville, arrondissement de Ville-Marie
38. Mise à niveau des feux de circulation
39. Belvédère du mont Royal, arrondissement de Ville-Marie
40. Le Jardin de Chine, Jardin botanique de Montréal, arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie
41. Parc Jean-Drapeau, arrondissement de Ville-Marie
42. Promenade Bellerive, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
43. Patinoire réfrigérée du Lac des Castors sur le mont Royal, arrondissement de Ville-Marie
44. Récupération
45. Cycliste dans une rue de Montréal
46. Jardin botanique de Montréal, arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie
47. *Le Sacre du printemps*, chorégraphie et photo : Marie Chouinard; danseurs: Mathilde Monnard et Dominique Porte
48. *Le Baron de Munchausen*, mise en scène de Hugo Bélanger, production du Théâtre de la Roulotte
49. Festival Nuits d'Afrique
50. Lauréat 2005, catégorie résidentielle, Opération patrimoine architectural de Montréal (rue Aylmer, arrondissement du Plateau-Mont-Royal)
51. Musiciens de jazz
52. Planche à roulettes, arrondissement de Saint-Laurent
53. Flûte traversière, arrondissement du Sud-Ouest
54. Bain Émard, arrondissement du Sud-Ouest
55. Soccer, parc La Fontaine, arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie
56. Piscine du Complexe sportif Claude-Robillard, arrondissement d'Achuesic-Cartierville
57. Édifices du centre-ville, arrondissement de Ville-Marie
58. Rue University, arrondissement de Ville-Marie
59. Édifice Lucien-Saulnier (Service des finances de la Ville de Montréal), Vieux-Montréal
60. Hôtel de ville de Montréal, Vieux-Montréal
61. Salle du conseil municipal, hôtel de ville de Montréal
62. Portail de la Ville de Montréal
63. Métro Mont-Royal, arrondissement du Plateau-Mont-Royal
64. Quartier chinois, arrondissement de Ville-Marie
65. La croix du mont Royal vue du parc Jean-Drapeau, arrondissement de Ville-Marie
66. Centre-ville, arrondissement de Ville-Marie
67. Quartier Villeray, arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
68. Port de Montréal, arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
69. Rue Sainte-Catherine, arrondissement de Ville-Marie
70. Rue Saint-Denis, arrondissement du Plateau-Mont-Royal
71. Université McGill, arrondissement de Ville-Marie

Séparateur : Centre-ville, arrondissement de Ville-Marie

Crédits photos :

Jonathan Arseneault,
Jean-Jacques Bédard,
Nathalie Bélanger,
Patrice Bériault,
Gérald Brosseau,
Colette Charron,
Marie Chouinard,
Sylvain Clermont,
Marc Cramer,
Danielle Dionne,
Caroline Durocher,
Jean-Jacques Hubert,
Karine Julien,
Denis Labine,
Jean-François Leblanc,
Jennifer Maduro,
Joe Passaseo (SPVM),
Martine Vandal,
Ville de Montréal.

Montréal en action



RAPPORT ANNUEL 2005

Publié par la Ville de Montréal

Service des finances
Direction de la comptabilité
et du contrôle financier

155, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1B5
CANADA

ville.montreal.qc.ca/finances

Dépôt légal
1^{er} trimestre 2006
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-7647-06-04-9

Design graphique
Ville de Montréal
Centre d'impression numérique
et de communications visuelles
07.20.002-9 (03.06)

Imprimé au Canada

English copy available upon request